TRIBUNE Des Lecteurs
Quotidien national d'information
7ÈME ANNÉE - N° 1929 - JEUDI 2 JUILLET 2015 - PRIX 10 DA.
www.tribunelecteurs.com

OBLIGATION DE PAIEMENT PAR CHÈQUE

LA CLASSE POLITIQUE SCEPTIQUE

• L'obligation du paiement par chèque devait rentrer en vigueur à partir d'hier, selon les révélations du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, notamment dans les transactions immobilières supérieures à cinq millions de dinars et l'achat de véhicules neufs dont le prix est supérieur à un million de dinars.

Page 4

REPORTAGE

FABRICATION ET VENTE DE " DIOULS ", " MATLOU'E ", " CHERBET " ET AUTRES…

LES " PETITS BOULOTS DU RAMADAN "

Durant le mois de ramadhan plusieurs familles algériennes cherchent des sources de gain. Certaines familles nécessiteuses profitent de ce mois pour gagner un peu d'argent en préparant du pain à la maison (metlouaa, diouls).

Lire en pages 2 et 3

PH. Hafida

Éditorial

Queue de... poison !

Par Ali Oussi

Personne, ou presque, ne peut dire quand est-ce que les choses ont commencé. Et, encore moins, quand et de quelle manière tout cela va se terminer. Marx, en tout cas, avait prévu dans " Das Kapital " que le capitalisme portait en son sein les germes de sa propre disparition. Et comment en aurait-il été autrement lorsque cette forme viciée de gouvernance concentre entre moins de 1 % de l'humanité plus de 99 % des richesses de la planète. Cette caste de richissimes " hommes d'affaires " en arrive à dicter sa loi aux politiques. La démocratie, telle que conçue et pratiquée par le monde occidental, ne donne (presque) jamais la parole au peuple. Ne serait-ce que pour se faire entendre de ce même peuple, lorsqu'on part en campagne, il faut disposer de solides fonds vous permettant d'organiser des meetings, de sillonner le pays, de se payer des shows et des spots télévisés et même des interviews et des reportages commandés et commandités. Car, pour qui ne le saurait pas encore, la presse, victime de ce même capitalisme dont je parle, est elle aussi devenue fille de pub. Bref, ce sont les gros capitaux, les puissants lobbies financiers qui décident, " nomment " et " dégomment " les président au gré de leurs humeurs et de leurs intérêts. Mais, depuis la crise des " subprimes " aux USA, suivie de celle de l'euro, le peuple occidental commence à se rebiffer. Un peu comme celui d'Amérique Latine l'a fait avant lui en en finissant avec les dirigeants corrompus imposés par la CIA, pour adopter un virage sec à gauche, doublé de la mise en place des BRICS au sein desquels la Russie de Poutine n'est certainement pas en reste. Bref, les " maillons faibles " de l'Europe ont été les premières victimes. Il s'agit de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce. Les institutions financières internationales, oubliant qu'il s'agissait de l'Europe, s'étaient tiré une balle dans le pied en leur administrant le même remède de cheval que celui qui avait été le nôtre, celui de l'Argentine et plein d'autres pays, touchés de plein fouet par cette crise planétaire. Aujourd'hui, les peuples d'Europe virent soit vers l'extrême droite, qui dit non à la communauté européenne, soit vers la gauche qui, elle, dénonce de plus en plus vertement le FMI et la BM. C'est par exemple le cas de la Grèce du " gauchiste " Alexis Tsipras. Celui-ci vient de défier publiquement le FMI en refusant de s'acquitter d'une première traite, mais aussi d'appliquer des mesures antisociales très graves que tout le peuple de ce pays a vigoureusement dénoncées. Aujourd'hui, l'Occident est sur le point de tomber son masque. Il va nous prouver, de la manière la plus irréfutable qui soit, que le pouvoir de l'argent passe avant celui du peuple. Les gros lobbies financiers, qui contrôlent les Etats et les institutions financières internationales, refusent d'admettre ce fait incontestable que c'est le peuple grec qui a choisi Alexis Tsipras et qui lui a délivré un blanc-seing afin de défendre ses intérêts. Le référendum de ce 5 juillet va encore le démontrer.

A.O.

> ***" Aujourd'hui, l'Occident est sur le point de tomber son masque. Il va nous prouver, de la manière la plus irréfutable qui soit, que le pouvoir de l'argent passe avant celui du peuple ".***

Fabrication et vente de " diouls ", " matloue ", " cherbet " et autres…

Les " petits boulots du ramadan "

Durant le mois du ramadhan plusieurs familles algériennes cherchent des sources de gain. Certaines familles nécessiteuses profitent de ce mois pour gagner un peu d'argent en préparant du pain à la maison (metlouaa, diouls).

Ph : Hafida

Par Imen.Hamadache

Toutes les régions du pays sont marquées par ce phénomène occasionnel. Aux bords des routes, sur les trottoirs, dans les marchés publics, devant les mosquées…
Pratiquement aucun endroit n'est épargné par ce phénomène, soudain le commerce de petites choses s''instale dans chaque coin. De jeunes chômeurs, écoliers et étudiants en vacances, des pères de famille exerçant déjà une autre activité, des enfants issus de familles démunies et même des personnes âgées deviennent des marchands occasionnels et informels bien évidemment, l'espace de quelques semaines.

Des petits métiers pour survivre

Un homme d'un certain âge expose à la vente des figues fraîches et de Barbarie. Difficile d'aborder avec lui les circonstances qui l'ont contraint à passer toute une journée au bord de la route sous une chaleur suffocante, le ventre creux. "C'est un travail comme les autres", dit-il. "Je préfère vendre les fruits des arbres que j'ai moi-même plantés il y a plusieurs années plutôt que de voler ou agresser des gens pour gagner ma vie", ajoute-t-il,
Une autre citoyenne qui cherche à nourrir son enfant, " je suis divorcer est je dois nourrir mon fils, je suis obliger de préparer le pain traditionnel (metlouh), et le distribuer à certains vendeurs ", ajoute -telle je suis une femme de ménage, ce que je gagne ne me sufi pas, donc je suis obliger de trouvé une autre source pour m'approvisionner.
Au niveau de la rue tanger, plusieurs enfants se sont installé vendre les feuille de diols fait maison, en s'est rapproché au prés d'un jeune de 17ans, assis tout prés de sa table où les diols sont étalés et couvres avec un torchant, ils nous raconte sont histoire avec diol " c'est ma mère qui prépare les feuilles de diols du bon matin , afin que je les vends, chaque ramadhan je suis obliger de vendre les diol pour faire rentrés un peut d'argent pour aidée ma familles, mon père c'est un retraités , et tout le monde la sais que la retraite ne peut nourrir une famille de six personnes, donc je doit donner un coup de main à mon père ".
Ces innocents, des centaines à travers le territoire national contraints à travailler, proposent généralement du pain traditionnel, des fruits de saison, des épinards et de la salade. "Je vends metlouâa pour pouvoir m'acheter des vêtements et des articles scolaires à la rentrée scolaire qui s'approche. Maman ne me laisse pas dormir après neuf heures. Après avoir préparé le pain, elle le met dans ce couffin et me réveille pour entamer ma journée", ajoute un autre jeune.

Place aux vendeurs du pain et de Qualb Ellouz

Avec l'arrivée du ramadan, la plupart des jeunes algériens, font le business durant ce mois. Chacun d'entre eux revendent les produits à un prix légèrement supérieur. Bien évidemment, ils installent leurs petites quantités à la sortie, à l'entrée ou aux environs dudit marché. Ces commerçants occasionnels, appelés communément "deuxième main", sont assurés d'écouler leurs marchandises. Craints, exposent également des gâteaux et brioches, du pain, qalb el louz ; dans les ruelles. Ces jeunes chômeurs qui tentent de gagner encore quelque argent sur le dos du consommateur. Ils installent des tables ont achètent des quantités de pâtisseries et de brioches et imposent ensuite leurs prix au consommateur insouciant, lequel, avec son inconscience, contribue largement au succès de ce genre de commerces.
Il est tout à fait normal que les jeunes chômeurs ou pères de familles défavorisées exposent toutes sortes de délices, sans se soucier de l'hygiène. A la rue de Tanger (Alger-Centre), des jeunes sont arrivés jusqu'à bricoler des barbecues de fortune pour faire cuire des brochettes en soirée, C'est le cas de ceux qui travaillent habituellement dans les chantiers de construction et qui ne peuvent plus tenir le coup durant le ramadan. La chaleur suffocante, la faim et les conditions de travail difficiles les ont poussés à chercher d'autres sources de gain moins éprouvantes.
D'autant que le prix proposé par les vendeurs occasionnels est moins cher qu'ailleurs. La qualité et les conditions d'hygiène ? On s'en fout, c'est le mois de carême. Tout est permis et tout est excusé. Y compris le commerce informel qui prend des proportions très importantes et visibles sans que les services de contrôle s'inquiètent outre mesure.

I.H.

Mercuriale

Légumes

Pomme de terre	**53DA/Kg**
Tomate	**60DA/Kg**
Navet	**50DA/Kg**
Courgette	**57DA/Kg**
Carotte	**80DA/Kg**
Oignon	**51 DA/Kg**
Salade	**80DA/Kg**
Haricot vert	**100DA/Kg**
Poivron vert	**105DA/Kg**
Aubergine	**80DA/Kg**
Concombre	**70DA/kg**
Citron	**300DA/Kg**
Piment	**139DA/Kg**
Betterave	**69 DA/Kg**

Fruits

Les dattes	**550DA/Kg**
Pêche	**120DA/kg**
Abricot	**100DA/Kg**
Nectarine	**300DA/Kg**
Banane	**150DA/Kg**
Figue	**190DA/Kg**
Pastèques	**65DA/Kg**
Banane	**176 DA/Kg**

Viandes

Poulet	**300DA/Kg**
Bovin	**1300DA/Kg**
Agneau	**1700DA/Kg**
Cuisse de poulet	**300DA/Kg**
Viande bovine	**898 DA/Kg**

Autres

Dioul industrielle	**80DA**
Diol fait maison	**70DA**
Œufs	**300DA le plateau**
Persil, Coriandre	**20DA**

•••

Lors de notre virée dans les marchés le premier week-end du mois de carême, nous avons assisté à des querelles et prises de bec entre les différents jeunes qui se disputaient les meilleurs coins des marchés. Les propriétaires de commerces leur reprochent de les concurrencer sans payer le moindre sou alors qu'ils s'acquittent, eux, de leurs impôts et autres charges. Ils en veulent aux consommateurs qui dans un geste de générosité préfèrent acheter chez des enfants en croyant qu'ils sont là pour aider leur famille alors que ce n'est pas toujours le cas, témoigne un commerçant avant de reprendre sa discussion sur le même sujet avec des clients.

Les vendeurs de " Cherbette " font florès

Durant le mois du ramadhan ont vu naître des étals d'un nouveau genre proposant une boisson présentée comme " Cherbette ". Le chouchou durant tous les algériens. Cette boisson " intruse " a réussi à se frayer un chemin pour trôner sur les meïdas du ftour à Alger comme l'avaient fait depuis plusieurs années le Kalb Ellouz, Qtayef, Khobze el baye, dont les familles algériennes ne peut pas s'on passé de ses produits durant le mois de carême. La " Cherbette ", préparée suivant un dosage savant d'eau, de jus de citron et d'eau de rose, a " un goût rafraichissant ". Étaler sur des tables, les sachets de se jus attirent les citoyens, surtouts avec la canicule qui sévit cet été dope la demande sur ce rafraîchissement dont les vendeurs sont carrément " assiégés " par une foule de consommateurs qui ne pense qu'à étancher sa soif après une longue journée de jeûne. Assure Zinedine (30 ans) rencontré en train de faire la queue devant un vendeur. " A la vérité, j'en peux pas me passer du cherbette durant le ramadhan " affirme-t-il, ajoutant que c'est un jus vitalisant d'une saveur remarquable qui rafraîchit et permet de faire l'économie, et il mieux que les boissons gazeuses.

Il y même des jeunes de la même famille qui se consacre durant le ramadhan à la préparation du cherbette, c'est le cas d'un jeune " je vends la Cherbet depuis le début du mois de Ramadhan, je suis même arrivé à me faire une clientèle fidèle qui passe chaque jour s'approvisionner, et personne ne m'a jamais reproché quoi que ce soit sur la qualité de la boisson", nous dira un vendeur de Cherbet installé à Baraki.

Ses petits boulots qui sont très fréquenter durant le mois du ramadhan, sont pratiquement les activités de la période d'été, telle que la commercialisation du pain traditionnel, les œufs, les benniers dans les autoroutes et dont les plages.

I.H.

Mendiants et SDF pullulent

Le quotidien infernal des exclus

La mendicité est devenue systématique partout en Algérie. Il reste difficile de les recenser mais la plupart vivent le calvaire et l'humiliation au quotidien. Des femmes en loques traînant des enfants et des hommes pour la plupart sans domicile fixe végètent dans les rues. C'est l'amère réalité d'une frange de la société oubliée.

Par Farid Larbaoui

Entre les faux et les vrais mendiants, il y a probablement des choses à dire. Mais ceux qui sont dans le réel besoin sont identifiés à travers leurs habits rapiécés, tendant la main à longueur de journée et se mettant à l'abri dans des immeubles vétustes ou carrément emmitouflés dans de sales vielles couvertures dès la tombée de la nuit. Voilà à vue d'œil, le quotidien amer des mendiants et mendiantes qui ne savent plus à quel saint se vouer. La wilaya d'Alger qui en avait recensé plus de 10.000 enfants, qui sont traînés avec leurs parents, ne sont pas systématiquement de faux mendiants comme le laisse croire certaines voix. Mais vu la conjoncture que traverse le pays et l'absence de perspectives sur le plan économique et social, il reste difficile à quantifier un phénomène qui tend à s'amplifier dans les rues algériennes. Pour ce mois de Ramadhan, ils ne sont soulagés que par un repas des restos du cœur ou ceux du croissant rouge algérien. Mais le reste de l'année, ils sont livrés à eux-mêmes sans ressources et arrachant aux passants quelques dinars pour calmer leur faim. Si auparavant ce phénomène était circonscrit dans les années 1970 avec une loi draconienne interdisant toute mendicité, aujourd'hui la situation s'aggrave avec un nombre croissant de ces citoyens laissés pour compte. Pourtant, il faut se rappeler qu'en 2010, les pouvoirs publics avaient parlé d'une loi qui devait interdire systématiquement la mendicité quelque soit sa forme. Il faut noter au passage que certaines femmes font de la mendicité un métier en louant des enfants ou carrément des bébés pour arnaquer les passants. Mais force est de constater que cette loi n'est pas sortie des tiroirs de l'administration de l'Etat. Faute de mieux, on parle d'enquêtes sur terrain pour identifier ceux qui sont dans les vrais besoins et dévoiler les véritables nécessiteux des faussaires. La ministre de la Solidarité Mme Meslem a évoqué le sujet en déclarant " qu'une étude nationale est menée actuellement par le secteur de la solidarité nationale pour la collecte de données liées à cette problématique pour la période 2015 à 2019 ". Le département de Mme Meslem qui reste le plus concerné par ce phénomène attend la " concertation des autres secteurs " pour endiguer la mendicité. Certes, quelques actions ponctuelles sont enregistrées pour aider ces personnes nécessiteuses, mais cela ne doit pas se cantonner au niveau de l'Etat. Cette année par exemple, le mot " couffin de Ramadhan " a été supprimé du vocable pour être remplacé soit par " colis alimentaire " ou à travers un chèque qui est donné directement à la personne pauvre ou dans le besoin. On attendra bien entendu après le mois du jeûne, les résultats de cette action. La société civile à travers son mouvement associatif est invitée à faire preuve d'entraide et de solidarité envers ces personnes vulnérables et fragiles et de surcroît n'ayant pas un niveau d'instruction qui leur permettrait de faire face à la pauvreté et au dénuement au quotidien. Les bienfaiteurs qui sont mobilisés durant l'année apportent un certain réconfort à ces hommes et femmes victimes de la rue. Cela ne manque pas de faire appel à la solidarité des Algériens ancrés dans les valeurs et traditions de la société pour redonner espoir à ces milliers de personnes.

F. L.

Boudiaf ordonne la fermeture de plusieurs cliniques privées

Il était temps

Par Imen Hamadache

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à la fermeture définitive des établissements de santé privés, et adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres suite à l'opération " inopinée " d'inspection qu'il a effectuée à travers le territoire national.

Suite à cette opération inopinée d'inspection lancée par le ministère de la santé, dont des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé, plusieurs cliniques privées ont commencé à tomber dans plusieurs wilayas, a-t-on appris.

D'autres cliniques, dans certaines wilayas attendent la livraison du verdict, précise le ministère de la Santé dans un communiqué.

Selon la même source, une clinique privée a été définitivement fermée à Blida pour la réalisation " non autorisée " d'un bloc opératoire et l'extension non règlementaire des activités médicochirurgicales, note la même source.

En outre, le propriétaire de l'établissement employait au noir tout le personnel paramédical, et, il a même eu la velléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs. De plus, dans la même clinique, un nouveau né évacuer en urgence a faillait mourir à cause di n'on respect des mesures de sécurité (absence d'assistance respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical) ", explique le ministère. Notamment à Tissemsilt, une officine pharmaceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour " vente de médicaments périmés ", relève le ministère de la Santé qui a également procédé à la fermeture provisoire de 15 jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour "manquement aux règles d'hygiène ". " Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera rendu public dès sa finalisation ", souligne la même source, estimant que les "premiers enseignements à en tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus règlementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale.

I.H.

Obligation de paiement par chèque

La classe politique sceptique

Par Assia Mekhennef

L'obligation du paiement par chèque devrait rentrée en vigueur à partir d'hier, selon les révélations du ministre des finances, Abderrahmane Benkhalfa, notamment dans les transactions immobilières supérieures à cinq millions de dinars et l'achat de véhicules neufs dont le prix est supérieur à un million de dinars.

Par ailleurs, et afin de connaître l'opinion des acteurs politiques nous avons contacté quelques formations politique, à savoir les représentants du MSP et le représentant du FJD, d'où nous avons constaté que les deux partis se sont mis d'accord concernant le soutient de cette procédure, en proposant, d'autre part, l'application globale.

Le chargé des affaires politiques du MSP, Farouk Tifour a indiqué que tout moyen peut mettre un terme à la corruption, son parti le soutient.

Or, poursuit notre interlocuteur il faut une étude avant la décision ou l'application de cette mesure, " les lois ne sont pas stables dans notre pays ".

" Il faut commencé par les institution publiques d'abord, chaque mesure doit se passer dans la transparence, pour éradiquer les doutes ".

Pour sa part, le chef du groupe parlementaire du FJD, Lakhdar Benkhellaf a affirmé que sa formation politique soutient la procédure, notamment, ajoute-t-il que l'Algérie est en retard dans ce domaine, par rapport à d'autres pays. " Avant on utilisait la ch'kara, donc, il faut l'appliquer ", a-t-il appelé.

D'après le député du FJD, c'est le simple citoyen qui va se soumettre et non les grands commerçants qui s'échappent à chaque fois de ce genre de mesures.

Notre interlocuteur a proposé au nom de son parti de sensibiliser les gens avant la mise en application, comme il a proposé la vulgarisation de la mesure, pour ne pas trouver, selon lui, des obstacles.

Il est à noter que Mohamed Djemaa, président du groupe parlementaire FLN à l'APN a indiqué, dans un entretient accordé à un journal électronique que son parti soutient l'ensemble des mesures et dispositions qui peuvent faciliter la vie aux citoyens algériens, mais s'oppose fermement à toute disposition contraire à ce principe, en tirant à boulets rouges sur le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.

Rappelons qu'un décret exécutif a été publié au Journal officiel, fixe le seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux à travers les circuits bancaires et financiers.

Le décret a précisé encore, que tout paiement égal ou supérieur à un million de dinars 'effectué' en règlement des services fournis par les entreprises et professions non financières (…) doit être effectué par les moyens de paiement scripturaux.

A.M.

Election de l'autorité de régulation de la presse écrite

L'opération prévue à la rentrée sociale

■ L'élection de l'autorité de régulation de la presse écrite ainsi que du conseil d'éthique sera organisée entre les mois de septembre et d'octobre prochains, a annoncé mardi à Mila le ministre de la Communication, Hamid Grine. "Aujourd'hui, ce sont quelque 2.800 cartes de journaliste professionnel qui ont été délivrées ce qui permet de passer à l'étape de l'élection de l'autorité de régulation et à la désignation de la commission permanente des journalistes professionnels", a souligné en substance le ministre au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la radio nationale de Mila. S'agissant des chaînes de télévision privées sommées par le ministère de la Communication d'expurger les grilles de leurs programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société, M. Grine a souligné que les 5 chaînes concernées ont reçu un avertissement verbal qui se transformera, en cas de récidive, en retrait de l'autorisation. "Ni l'argent, ni la publicité, ni la quête d'audience ne sauraient justifier de tels dépassements qui vont à l'encontre des valeurs de notre religion et de notre société", a-t-il ajouté, soulignant qu'en cas de nouvelles focalisations sur des expressions de violence dans les programmes diffusés par ces 5 chaînes, la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Le ministre avait entamé sa visite de travail à Mila en se rendant sur le site du relais-émetteur de TDA culminant à 1.100 m d'altitude, à Kef Bouderga, dans la commune de Bouhatem.

Session de printemps du Parlement

La clôture prévue le 7 juillet

■ La session de printemps 2015 des deux Chambres du Parlement sera clôturée le 7 juillet prochain conformément à l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique (02-99) portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire (APN) et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement, a indiqué ce mardi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

Télévisions privées

Des rappels à l'ordre inquiétants

Par Amirouche El Hadi

Une tempête dans un verre d'eau ou une manœuvre dont l'objectif reste encore voilé ? Certaines chaînes de télévision privées sont placées sous les feux de la rampe en ce mois sacré de Ramadhan après l'admonestation du ministre de la Communication, qui a sommé les responsables de ces chaînes TV à prendre, sans délai, "des dispositions rigoureuses" pour expurger les grilles des programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société "sous peine de retrait de l'autorisation".

Un scénario qui semble orchestré mais certainement pas pour faire peur aux directeurs des chaînes TV en question, sinon on leur aurait collé à la peau et à l'âme cette peur en agissant autrement, en coupant la manne publicitaire par exemple. Là, on aurait fait mal, et on aurait été écouté attentivement. Le retrait de l'autorisation, c'est quoi ?

Quelle autorisation et dans quel cadre juridique évoluent ces chaînes nationales nées à l'étranger ?

Faudrait-il l'avouer, ces chaînes nationales nées à l'étranger rendent bien des services aux autorités et aux spectateurs algériens, qui ne sont plus contraints de se brancher sur des chaînes satellitaires qui diffusent du venin pur et dur, au côté desquelles nos chaînes paraîtront des amateurs, des novices lorsqu'il s'agit de promouvoir le mensonge et les discours haineux et violents. Quoi alors ?

Qu'est-ce qui fait bouger le gouvernement, par la voix du ministre de la Communication, dans cette direction du rappel à l'ordre adressé à des chaînes de télévision qui ne sont pas vraiment hors de tout contrôle ? Le ministère de la Communication qui a spécifié, dans son communiqué, les cinq chaînes de télévision accréditées (Ennahar TV, Echorouk TV, Dzaïr TV, El Djzaïria et Hoggar TV) les appelle à prendre "sans délai" des dispositions rigoureuses "afin d'expurger" l'ensemble des grilles de leurs programmes télévisés " des scènes contraires à nos traditions ancestrales et à nos valeurs religieuses qui bannissent la violence sous toutes ses formes et sacralisent la famille algérienne encline à la paix et à la sérénité". Qu'est-ce qui aurait empêché le ministre de rencontrer les directeurs des chaînes en question autour d'une table et discuter ou débattre avec eux des orientations et de la stratégie de communication audiovisuelle ? En un mot, leur dire d'éviter de faire l'apologie du terrorisme, en accordant l'antenne à ceux qui usent de langages violents, qui font l'apologie du terrorisme, et ils sont nombreux, avec des styles variés. De suspendre ces caméras de la terreur qui ne cachent rien des scènes de violence qu'elles offrent en spectacle aux familles algériennes. Tout cela, on aurait pu le faire autour d'une tasse de thé. On tente de focaliser l'opinion sur cette mesure énergique du gouvernement qui veut sauvegarder la morale ou le moral. Un coup médiatique relayé par le Figaro qui titre "Le gouvernement algérien menace de fermer des chaînes de télévision banalisant la violence". Rien à ajouter à ce propos. Sauf que les rappels à l'ordre concernent les cinq chaînes de télévision nationales nées à l'étranger, mais les critiques sont exclusivement concentrées sur Echorouk TV, notamment dans le contexte de l'émission "caméras cachées" où l'on simule des prises d'otages en mode d'emploi "Daech". Comme par hasard, des robes noires épaulées par l'union nationale des barreaux ont attaqué ces derniers jours Echorouk TV à cause d'une émission où les avocats sont traités de "courtiers de la défense".

Une calomnie impardonnable selon les avocats. C'est peut-être là qu'on va tomber sur le quiproquo, le véritable. Le cadre juridique flou dans lequel évoluent ces chaînes de télévision bien algériennes mais nées à l'étranger, et détenues par des sociétés de droit étranger.

A.E.H.

Il a affirmé que les forces de d'ordre ne s'attendaient pas à un attentat sur une plage

L'aveu d'impuissance d'Essebsi

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a reconnu dans une interview diffusée mardi que les forces de l'ordre ne s'attendaient pas à un attentat sur une plage.

Par Rafik Bakhtini et Agences

"C'est vrai que nous avons été surpris par cette affaire. Ils ont pris des dispositions pour le mois du ramadhan mais jamais ils n'avaient pensé que cela devait se faire sur les plages", a déclaré M. Caïd Essebsi à la radio Europe 1 en allusion aux chefs de la sécurité, après l'attentat sanglant contre des touristes étrangers vendredi passé près de Sousse. Vendredi, 38 personnes -dont au moins 25 Britanniques selon Tunis- ont été tuées lorsqu'un jeune tunisien armé d'une kalachnikov, qu'il avait cachée dans un parasol, a ouvert le feu sur des vacanciers sur une plage et au bord des piscines de l'hôtel Imperial Marhaba à Port El Kantaoui, au sud de Tunis. Cette attaque terroriste, la pire à être perpétrée dans l'histoire de la Tunisie, est survenue trois mois après celle du musée du Bardo à Tunis le 18 mars, où 22 personnes (21 touristes étrangers et un policier) ont été tuées. Après le Bardo, des menaces de nouvelles attaques terroristes en été, certaines détournant la campagne de solidarité avec ce pays étaient postées sur Twitter: "îlWillComeToTunisiaThisSummer", "Je viendrai en Tunisie cet été". "S'il y a des défaillances, des sanctions seront prises immédiatement", a assuré M. Caïd Essebsi alors que selon des témoignages, l'attaque aurait duré une trentaine de minutes avant que les forces de l'ordre n'interviennent. La Grande-Bretagne a payé le plus lourd tribut dans l'attaque avec 25 ressortissants tués, a indiqué mardi à l'AFP le ministère tunisien de la Santé qui doit encore identifier cinq dépouilles. Mais le bilan pourrait monter à 30 morts britanniques selon Londres. Deux Allemands, trois Irlandais, une Portugaise, une Belge et une Russe figurent aussi parmi les morts. Après l'attaque, des milliers de touristes ont été évacués par leurs voyagistes, et le syndicat des agences de voyages françaises (Snav) a indiqué enregistrer "80% d'annulations et de demandes pour une autre destination" concernant juillet. Un nombre indéterminé de personnes ont été arrêtées en lien avec l'attaque de vendredi, alors que le gouvernement a décidé d'armer la police touristique et de la renforcer par un millier d'agents supplémentaires à partir de mercredi pour protéger hôtels, plages et sites touristiques. Le chef de cabinet de la ministre du tourisme et de l'artisanat, Nabil Bziouche, cité par l'agence de presse tunisienne TAP, a fait savoir que plusieurs mesures ont été prises, sauf que les opérations terroristes "sont traîtresses et se produisent à des moments d'inattention". Il a souligné que "malgré la prise de toutes les mesures et précautions, l'attentat terroriste de Sousse a bien eu lieu", précisant que la Tunisie n'est pas à l'abri des attentats terroristes qui ont un caractère régional et mondial, citant ainsi les attentats survenus vendredi en France et au Koweit. Bziouch a fait savoir que le ministère examine le changement de la stratégie de communication et de promotion de la destination après l'attentat de Sousse, soulignant que cette stratégie sera flexible et changeante selon l'actualité. Il n'a pas dévoilé de chiffres concernant le nombre de touristes qui ont quitté la Tunisie, affirmant que les commissaires régionaux au tourisme sont entrain de collecter les données qui seront publiées ultérieurement. De son côté, la ministre du Tourisme tunisienne Selma Elloumi Rekik s'est alarmée lundi soir de l'impact économique de l'attentat. "Il y a des évaluations qui sont faites.

On ne peut pas donner de chiffre exact mais il faut compter au moins, (pour) l'impact sur le PIB, (qu') il y a un manque à gagner d'au moins un milliard de dinars pour l'année (plus de 450 millions d'euros)", a-t-elle dit.

Le budget de l'Etat pour 2015 est de près de 29 milliards de dinars (13,3 milliards d'euros). La ministre a également annoncé une série de mesures destinées à limiter les dégâts dans le secteur du tourisme, déjà très affecté depuis 2011 par les bouleversements politiques, les tensions économiques et sociales et la menace jihadiste croissante.

R.B.

Boghni

Un réseau de soutien au terrorisme démantelé

Par Roza Drik

■ Un réseau de soutien aux groupes armés terroristes vient d'être démantelé par la police judiciaire dans la wilaya de Tizi Ouzou. Il est constitué d'une quinzaine de personnes, arrêtées la semaine écoulée, à Boghni d'où ils sont originaires, à une quarantaine de km de Tizi Ouzou. Ils ont été interpellés en fin de semaine écoulée. La police a agi sur la base de renseignements et les enquêteurs ont réussi à remonter la piste jusqu'à ces individus. Ces mêmes renseignements ont été livrés par un terroriste arrêté à Aïn El Hammam, à l'extrême est de la wilaya, il y a deux semaines. Présentées devant le parquet, cinq ont été mis en détention provisoire et les autres sous contrôle judiciaire.

R.D

Tribunal criminel d'Alger

42 peines capitales prononcées en 5 mois

■ Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé durant les cinq premiers mois de l'année en cours 42 peines capitales à l'encontre de terroristes impliqués dans des attentats meurtriers contre des civils et des éléments de l'ANP, des assassinats ou des kidnappings entre 1995 et 2014. Le tribunal criminel d'Alger a prononcé ces peines capitales lors de deux affaires de terrorisme, l'une le 17 février 2015 ou 26 inculpés, dont le chef de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel impliqué dans plusieurs assassinats durant les années 90 à Alger et Boumerdes, ont été condamnés à mort. Seize autres condamnations à mort ont été prononcées par le tribunal d'Alger le 30 mai 2015 à l'encontre d'individus pour formation d'une organisation terroriste, kidnapping, homicide volontaire, attentat à l'explosif dans un lieu public au centre du pays et dans ces environs. Outre ces deux affaires, le tribunal criminel d'Alger avait traité depuis le mois de janvier 2015 sept autres affaires liées au terrorisme prononçant des peines allant de 3 années de prison à la réclusion à perpétuité pour appartenance aux groupes terroristes activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays y compris l'affaire du fils et frère du terroriste (abattu) Abdelhamid Abou Zeid. Par ailleurs, une peine de six mois de prison ferme a été prononcée par les même instances judicaires à l'encontre de Alaoui Abdelghani pour outrage à corps constitué sur le site Facebook. Concernant les affaires de corruption, le tribunal d'Alger a traité l'affaire de "l'autoroute est-ouest" dont laquelle sont impliquées 16 personnes et sept sociétés étrangères. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé le 7 mai dernier des peines allant de l'acquittement à 10 ans de prison ferme contre des inculpés.

Aïn Defla

Un terroriste abattu

Par Amel Korchi

■ Un terroriste a été abattu ce mardi à Aïn Defla par des éléments de l'ANP, suite à une opération de ratissage qui leur a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1ère région militaire) a abattu un terroriste, hier 30 juin 2015, suite à une opération de fouille et de ratissage menée près du lieudit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougagha, wilaya d'Aïn Defla", précise la même source. L'opération a permis la récupération d'"un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive qui a été détruite sur-le-champ", note le MDN. Le ministère fait remarquer que ce bilan vient s'ajouter à ceux des opérations menées les 24 et 27 juin 2015 dans la même zone où " 3 terroristes ont été neutralisés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et 2 fusils semi-automatiques ont été récupérés".

A.K.

Abdelmadjid Menasra à propos des menaces terroristes :

" Pour la création de centres d'études sécuritaires "

Le président du parti du Front du Changement, Abdelmadjid Menasra a appelé mardi à Alger à la création de centres d'études sécuritaires en Algérie pour faire face au phénomène de "mondialisation du terrorisme". La création de centres spécialisés en études sécuritaires permettra d'analyser le phénomène du terrorisme et de trouver des solutions susceptibles d'y faire face, dans un contexte marqué par la dégradation de la situation sécuritaire dans la région, a indiqué M. Menasra lors d'un forum organisé par son parti sur le thème "L'Algérie et le terrorisme mondialisé". Dans ce contexte, le président du Front du Changement a déploré l'inexistence de centres d'études sécuritaires en Algérie, en dépit de son expérience pionnière en matière de lutte contre le terrorisme, estimant qu'"il est difficile de faire face à ce phénomène, s'il n'est pas bien analysé et assimilé". L'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique en Irak et au Levant -Daech" est un phénomène mondial qui n'a pas de frontières, a-t-il estimé. "L'Algérie n'est pas à l'abri de ce phénomène", a affirmé M. Menasra, soulignant que l'attaque de Tiguentourine et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel en septembre 2014 avaient des objectifs à dimension mondiale. L'instabilité sécuritaire de notre région notamment en Tunisie et en Libye s'inscrit dans le cadre d'un plan, connu sous le nom du "plan de sang" qui vise à diviser la région d'Afrique du Nord, outre le recrutement par Daech de jeunes venus de différents continents, a-t-il précisé.

Outre le traitement sécuritaire, le phénomène du terrorisme exige un traitement intellectuel et culturel, a estimé le président du Front du Changement qui a appelé à une coordination et une coopération entre les Etats de la région. A cette occasion, M. Menasra a condamné les attaques terroristes ayant ciblé la Tunisie, le Koweït et la France.

Développement de l'ANP

Des efforts continus

L'examen du processus de modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP) a permis le constat du volume des efforts "colossaux" et "continus" fournis ces dernières années, afin que les Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés, a affirmé le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état major de l'ANP.

"En examinant le processus de modernisation de l'Armée nationale populaire on peut, aisément, constater le volume des efforts colossaux et continus que nous n'avons cessé de fournir les dernières années, sous le commandement et le soutien de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale pour que nos Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés", a indiqué le Général de Corps d'Armée, dans une allocution d'orientation au commandement et aux cadres de la 6ème région militaire de Tamanrasset.
Le Chef d'état major de l'ANP qui s'exprimait à l'occasion d'une visite d'inspection et de travail les 29 et 30 juin 2015 dans cette Région, et qui l'a amené vers le secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, "s'est longuement arrêté sur les efforts continus qui ont été et sont fournis pour le progrès, le développement et la modernisation des Forces armées". Ces efforts "permettront de se dresser devant les différentes menaces et dangers, et de faire face avec efficience à tout imprévu quel qu'en soit la nature et l'origine", est-il précisé dans un communiqué du MDN.
Le Vice-ministre de la Défense nationale a indiqué que "la complémentarité des efforts entre les aspects d'enseignement et de qualification qui incombent à l'appareil de formation, d'une part, et les aspects d'exercice et de terrain pris en charge particulièrement par les programmes de préparation au combat, d'autre part, a donné un grand élan à l'ANP dans le domaine de la maîtrise de l'ensemble des sciences militaires, et des différentes connaissances scientifiques et technologiques".
Cette complémentarité a donné à l'ANP "une grande capacité d'adaptation avec les exigences du présent et les conditions d'accompagner leurs besoins opérationnels et de combat", a-t-il fait remarquer.
Le général de Corps d'Armée a, par la même occasion, adressé aux éléments de la Région "un message de salut et d'estime pour les efforts inlassables et les grands sacrifices qu'ils ne cessent de fournir pour préserver la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire national et son inviolabilité", tout en les exhortant à "s'armer davantage de vigilance, de perspicacité et de prudence". "Je salue ces vertus qui distinguent, effectivement aujourd'hui, la réalité sur le terrain de nos unités de combat, et je considère le saut qualitatif et la mutation positive riche en leçons et enseignements et source d'inspiration pour tous ceux motivés par une sincère volonté, et animés par une vive conscience nationale", a souligné Gaïd Salah. "En saluant tout ceci, j'ai totale confiance et je n'ai nul doute en votre ferme volonté de maintenir votre performance à cette excellente cadence qui va renforcer votre détermination et votre résolution à accomplir davantage de réussite, cette réussite qui ne saurait être le fruit de hasard ni de donation, mais qui s'obtient par la bonne préparation, le meilleur rendement et la persévérance à surpasser les obstacles", a-t-il encore relevé.
Avant son allocution, suivie également par les éléments de toutes les unités par visioconférence, Gaïd Salah s'est enquis, lors de sa visite du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, de la situation et des conditions de travail des unités militaires déployées sur les frontières sud du pays.
A noter que le général de Corps d'Armée a assisté, au premier jour de sa visite à Tamanrasset, dans une réunion avec le Commandement et l'état major de la Région, à une présentation donnée par le Général-Major Ammar Athamnia, Commandant de la 6ème Région militaire. Celui-ci a donné un aperçu sur la situation générale de la Région et sur celle des unités déployées le long de la bande frontalière sud et sud-est du pays, leur niveau de préparation et leur disponibilité permanente à faire face à toute menace guettant la sécurité et la souveraineté de l'Algérie, a fait savoir le MDN.
"Le Général de Corps d'Armée a ensuite donné des instructions à caractère opérationnel et des orientations générales à même d'améliorer les performances de notre corps de bataille", a-t-on indiqué.
A la fin de cette réunion, un échantillon des équipements saisis par les unités de la Région lui a été présenté, notamment les appareils de détection de métaux utilisés par les bandes criminelles dans l'exploration illicite de l'or dans le Sahara algérien, où ces unités ont pu saisir plus de 450 appareils dont la valeur peut s'élever à l'équivalent de 750000 dinars algériens l'unité.
La visite du Chef d'état-major de l'ANP à la 6ème Région militaire a pour but de "s'enquérir de la situation des unités militaires et de leur niveau de préparation, et afin d'intensifier les efforts de contact direct et continu avec les éléments des Forces armées", a-t-on précisé.

R.N.

A cause des retards pris dans les corrections des copies du BAC

Les enseignants appelés à travailler de nuit

Par Imen.Hamadache

La ministre de l'Education Nationale, Nouria Benghebrit, a appelé tous les correcteurs concernés par la correction du baccalauréat à doubler d'efforts afin d'achever la correction avant le 6 juillet.
Ils sont plus de 55 000 enseignants distribués dans 71 centres de correction à travers le territoire national. Ces derniers devait assuraient la correction des copies pour venir à bout de l'opération qui devra prendre fin le 2 juillet. Mais à cause du manque des correcteur l'opération prendra plus de temps, à cet effet, la ministre a demandé au correcteurs de travailler même durant la nuit, afin d'accélérer la correction. Selon nous sources, les matières qui sont concernés par cette appel, (Math, Physique, science, Histoire-géographie), vus le nombre des feuilles de repense. Dotant plus, que cette année il y un grand nombre de candidats qui ont passés les épreuves de baccalauréat.
En outre, il est à rappeler que, les correcteurs se sont trouvés face à des repenses, dont ils étaient obliger de revoir la fiche des notes, car le plus grand pourcentage de points a été donnée pour les exercices courts et les points moins pour les plus longs ce qui a nécessité l'intervention des inspecteurs afin de modifier la ponctuation qui convient au barème.
De sont coté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a déclaré que les préinscriptions des nouveaux bacheliers se feront entre le 6 et 10 juillet. En revanche la ministre de l'éducation nationale qui annonce que les résultats du bac seront afficher la 10 juillet, sur se point, il est claire que les deux ministères ne sont pas sur la même ligne.
En outres, la première responsable du secteur de l'éducation a annoncé auparavant que l'examen de sixième année va devenir un teste nationale et n'on pas un examen officiel, de plus elle a annulé les examens pour les deux primaire classe de primaire. Mais cette fois, elle déclaré que les parents peuvent inscrire leurs enfants dans les classe prés scolaire à partir de quatre ans (4ans), alors que avant était interdit d'inscrire les enfants qui n'on pas atteindre l'âge légale qui est à 5ans.

I.H.

Bejaia

Un stade de quarante milles places

C'est l'annonce faite par Hamou Ahmed Touhami, wali de BEJAIA à l'occasion de la présentation avant-hier soir des quatre maquettes proposées par l'entreprise et bureau d'études Algero Portugais, à l'hôtel « Le Cristal Deux » situé en plein centre urbain de l'ancienne capitale des Hammadites face aux élus nationaux et locaux, aux représentants des deux clubs phares le MOB et la JSMB qui traverse une crise sans précédent, ainsi que tous les membres de l'exécutif de wilaya.

Par Boubeker A

C'est en partenariat entre la société Algérienne MARTI-METAL dont le président du conseil d'administration n'est autre que M Chetih ex patron du complexe sidérurgique d'El HADJAR jeté pour rappel en prison durant la campagne « Main propre » lancée par Ouyahia durant les années 1990 et du coté Portugais c'est la société MARTIFER qui est une filiale du groupe IMETAL qui a réalisé bons nombres d'infrastructures sportives à travers la planète comme ceux du Brésil qui a accueillie la coupe du monde de 2012 ou les deux stades en chantiers en France (Lille et Lyon) ou encore celui de l'Arabie Saoudite qui sera réceptionné selon le porte parole du groupe Portugais dans sitôt, avant même les délais arrêtés auparavant « comme l'a voulu sa majesté qui a bien voulu mettre plus d'argent pour que ca soit ainsi ».

Les quatre propositions avancées par ces deux sociétés, Algérienne et Portugaises appelées à travailler cote à cote, sont tout simplement des merveilles architecturales ressemblant à des infrastructures

venues droits d'une autre ère et d'une autre planète plus avancée que la terre.

Le porte parole d'IMETAL, a tenait à préciser que « le groupe auquel il appartient réalise différentes infrastructures en plus sportives, aéroportuaires, des logements et de centres commerciaux ultra modernes, avec des matériaux comme la charpente métallique dont elle se fait une spécialité, fabriqués sur site en soulignant l'autre spécialité qui est celle de la construction navale ».

Une chose est certaine, l'assistance est restée bouche bée face à des maquettes présentées durant cette soirée du mardi à mercredi même si la date du lancement de ce projet n'a pas encore été déclarée durant cette soirée.

Le site choisi selon le wali de Bejaia est celui situé dans la commune d' « oued ghir », localité située à quelques kilomètres de la ville de Bejaia, après l'aval des services agricoles qui ont acceptés que ce terrain de plusieurs hectares leur appartenant soit mis à la disposition du MJS pour la réalisation de cette infrastructure sportive.

Le porte parole du groupe Portugais avertit tout de même l'assistance des exigences de la FIFA qui impose un cahier des charges strict pour qu'une infrastructure sportive soit homologuée et classée comme complexe olympique avec des standards internationaux répondant aux normes de lé sécurité, d'accueil et même du nombre de véhicules qui auront à stationner sur le parking réalisé à proximité d'un stade. Faute de quoi, cette infrastructure aura le statut d'un stade quelconque comme il en existe déjà et à gogo à travers le territoire national.

Dans tous les cas, cette annonce a reçu un accueil inimaginable dans les milieux sportifs et politiques qui un certain moment n'y croyait plus tellement que le problème de la disponibilité d'une assiette de terrain pouvant l'accueillir se posait avec acuité.

B.A.

Formation Professionnelle à Ain-Temouchent

5739 nouveaux postes programmés durant la session de septembre

Par B.Abdelhak

Selon les services de la direction de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya d'Ain-Temouchent, il est programmé , durant la session du septembre 2015, la formation de 5739 nouveaux postes répartis entre 2255 postes en formation résidentielle sur 89 section dont 04 sections en formation continue,1244 postes par apprentissage,460 postes par des cours du soir répartis entre 19 sections,990 postes au profit des femmes au foyer sur 39 sections ,300 postes au niveau des établissements pénitenciers à travers 12 sections,420 postes de formation en milieu rural au niveau de 18 sections créées à travers les communes de la wilaya , et 70 postes contractuels à travers 03 sections. Ces services font état également que la période des inscriptions s'étale du 14 juin 2015 au 17 septembre 2015 à travers les bureaux de l'accueil et de l'orientation des différents établissements et centres d'enseignement et de formation professionnels de la wilaya, celle de la période de la sélection et de l'orientation du 20 au 22 septembre 2015. La rentrée professionnelle est programmée pour le 27 septembre 2015. Il a été précisé par ces services que cette session de septembre 2015 connait également la formation de 425 nouveaux postes , dont 25 aides –maçons,25 techniciens en achats et approvisionnement,25 agent de transit et dédouanement,50 aide technique spécialisé en bibliothèque , documentation et archives ,25 ouvriers agricoles,25 en chbika ,25 agents en élevage poule pondeuse ,25 agents en conduite de ruche,25 éleveurs de bétail,25 techniciens chimistes ,25 en coffrage ferraillage,25 techniciens dans le suivi de réalisation de bâtiments,50 conducteurs de rétro-chargeur,25 agents en chauffage central, et 25 réparateurs des appareils électroménagers. En ce qui concerne le premier (1er) niveau, l'octroi du certificat de formation professionnelle spécialisée (CFPS), par une formation de 06 mois avec un niveau d'instruction moins (-) de la 4ème année moyenne.

Le deuxième (2ème) niveau lié au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), nécessite une formation de 12 mois avec le niveau d'instruction moins (-) de 4ème année moyenne .Le troisième (3ème) niveau tendant à l'obtention du Certificat de Maitrise professionnelle (CMP), demande une formation de 18 mois, avec un niveau d'instruction de 4ème moyenne ou 9ème année fondamentale. Le quatrième (4ème) niveau pour l'obtention d'un diplôme de brevet de technicien, exige une formation de 24 mois avec un niveau de la 2ème année secondaire, cependant, le troisième (3ème) niveau lié à l'obtention de brevet de technicien supérieur, nécessite une formation de 30 mois avec un niveau d'instruction de 3ème année secondaire.

B.A.

Tlemcen

3150 kg de kif traité saisis à Maghnia

Les douaniers découvrent et saisissent une quantité de 3150 kg de kif traité. Accomplissant leur mission rentrant dans le cadre de la prévention et la lutte contre la drogue sous toutes ses formes, les éléments de la brigade polyvalente des douanes du poste frontalier « El Akid Abbès » de Maghnia, ont réussi à avorter une introduction d'une quantité de 3150 kg de cannabis, dissimulé et transportés à bord d'un véhicule automobile de marque « Mercedes Sprinter». Cette quantité de drogue a été saisie lors d'une mission d'un barrage installé sur le chemin menant vers la localité « Ouled Kaddour » dans la daïra de Maghnia. La valeur de cette quantité de drogue est estimée à un montant de 189.900.000 dinars tandis que l'amende douanière est d'un montant de 1.904.425.000 dinars. Rappelons qu'en laps de 48 heures seulement, les douaniers relevant des différentes unités et brigades dépendant de la direction régionale des douanes de Tlemcen ont réussi à découvrir et saisir une quantité de 3183 kg de drogue.

B.A.

Entre Sûreté et Gendarmerie

Que du neuf pour la circulation automobile

Un plan de sécurité a été adopté par la commission compétente de la wilaya qui permet de réguler la fluidité de la circulation automobile, notamment après la rupture du jeûne où de nombreuses familles font le déplacement en direction des espaces de détente de la ville.

Par Mourad Belkaïd

Le bilan de la Sûreté de wilaya, établi pour les dix premiers jours du mois de ramadhan, fait état de l'arrestation de 216 personnes pour leur implication dans différentes affaires de droit commun. Parmi ces mis en cause, 142 ont été écroués à l'issue de leur présenta-tion devant le magistrat compétent, a signalé le chef de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, Zoheir Bouhafs. Les policiers ont, en outre, exprimé leurs vœux de rétablissement à leur collègue grièvement blessé vendredi dernier à Oran après avoir été heurté par un véhicule en excès de vitesse, et ce, au moment où il aidait une jeune femme à traverser la rue. L'acte de cet agent a été qualifié d'héroïque par le chef de la Sûreté de wilaya, Salah Nouasri, sachant, a-t-il expliqué, qu'il a eu le réflexe de repousser la piétonne pour lui éviter d'être elle aussi fauchée par le véhicule. Le conducteur mis en cause a été arrêté. Ainsi, la sécurité publique sera bientôt consolidée à Oran par la réalisation de dix nouvelles structures relevant de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, a indiqué le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane. Le wali, qui était accompagné des responsables de la Sûreté de wilaya et du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, s'est félicité de «l'amélioration notable relevée depuis la mise en application de ce dispositif». C'est lors d'une sortie nocturne, relative au dispositif sécuritaire élaboré pour le mois de Ramadhan et la saison estivale «Ces structures verront bientôt le jour avec, pour objectif, de renforcer la sécurité des biens et des personnes», a-t-il dit. Rappelant qu'El-Bahia vit au rythme de projets d'envergure tel que celui portant extension du tramway sur trois nouvelles lignes, en direction de l'aéroport international Ahmed Benbella, du pôle universitaire de Belgaïd, et de la sortie sud-ouest d'Oran (quartier Benarba). «D'autres améliorations sont escomptées dans les prochaines années en matière de fluidité de trafic automobile», a affirmé le wali. Le dispositif est d'autant important que la wilaya d'Oran s'attend à un chiffre record d'estivants après le Ramadhan et la proclamation des résultats des examens de fin d'année scolaire.

M.B.

Haï Sabah

Une stèle qui attire les citoyens

Haute de 8 mètres, la stèle a été érigée sur un socle de 15 mètres en béton armé et en marbre. Sa réalisation a nécessité quatre mois. Son financement a été assuré par une société chinoise qui prend en charge plusieurs projets de logements.

Cette stèle intitulée «Rayonnement de l'unité nationale» a été érigée, dernièrement au niveau du rond-point de Haï Sabah, au Sud Est de la ville d'Oran. Elle attire l'attention des riverains et passants comme elle suscite leur curiosité. Selon son concepteur, l'œuvre symbolise «l'unité et la cohésion du peuple algérien» et «reflète la liberté et le rayonnement civilisationnel de l'Algérie».

Artiste-peintre, calligraphe et sculpteur, Taleb Mahmoud a réalisé de nombreuses fresques et stèles qui embellissent plusieurs espaces de la ville d'Oran. Il a pris part à de nombreuses expositions individuelles et collectives aussi bien au niveau national qu'à l'étranger.

L'œuvre, réalisée par l'artiste Taleb Mahmoud, se présente sous forme d'une flamme jaillissant du sol pour partir à l'assaut du ciel donnant naissance à d'autres flammes.

L'ouvrage, implanté non loin de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) 1er novembre 1954, a été équipé de projecteurs, qui la nuit tombée, grâce à un judicieux jeu de lumière bien étudié, donnent l'impression que la flamme s'anime.

M.B.

Transformation de l'oued Aïn-Sefra

Un projet qui bouleversera le centre urbain de Mostaganem

Par Salah Eddine

A l'occasion de la Journée nationale du tourisme dont le coup d'envoi a été donné à partir de Mostaganem, par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors de son passage pour une visite de travail et d'inspection à travers cette région du Dahra, l'exposition organisée pour la circonstance, mettant en exergue les projets en perspective en vue du développement local de cette wilaya, a permis au large public de découvrir la maquette et les schémas le l'étude réalisée du fameux projet de l'Oued Aïn-Sefra,qui subira de remarquables transformations qui donneront sans aucun doute un nouveau visage de cette belle ville de Mostaganem. Si cet Oued de Aïn-Sefra qui a toujours divisé la ville en deux parties, est devenu par la force du temps un véritable cancer social,il n'en demeure pas moins que la concrétisation de ce projet qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, transformera radicalement ce centre urbain en un lieu de rayonnement de vie.

Les espaces de cet oued seront implicitement transformés et aménagés harmonieusement.Les eaux de l'Oued de Aïn-Sefra qui aujourd'hui sont dans un état déplorable, et ne sont utilisées comme une évacuation des eaux usées, seront transformées en cascades, et des plantations de diverses variétés de plantes embelliront le paysage et l'environnement. La maquette de cet ambitieux projet démontre la restauration de cet oued, par l'édification d'une oasis, des structures modernes, des galeries d'art, des commerces, des espaces verts, de loisirs et de divertissements.

Avec la réalisation de ce projet d'envergure, la ville de Mostaganem connaîtra un véritable bouleversement.

S.E.

Des eaux usées pour l'irrigation à El Tarf

2 à 5 ans pour les auteurs

Trois individus ayant irrigué des champs de pastèque et de tomate au moyen d'eaux usées ont été condamnés, lundi par le tribunal de Dréan (El Tarf) à des peines de 2 à 5 ans de prison ferme, a-t-on appris, mardi, de source judiciaire. Le propriétaire du champ a écopé de la plus lourde peine (5 ans) tandis que ses deux complices ont été condamnés, chacun, à 2 ans de prison, a précisé cette source. Les trois personnes en question ont été arrêtées, déférées devant la justice et placées sous mandat de dépôt, mercredi dernier, à Dréan, pour avoir mis en péril la santé des consommateurs en irriguant leur champ de pastèque et de tomate au moyen d'eaux usées. Ces individus résidant dans la commune de Drean, plus précisément à Oued Sebaâ et à Oued Boudelala, arrosaient leurs parcelles avec des eaux contaminées sans se soucier des risques graves qu'ils faisaient encourir aux citoyens.

Solidarité ramadhanesque

L'APW en visite auprès des restaurants de cœur

■ En cette période de ramadhan 2 015 il nous a été permis de constater que l'opération de solidarité et prise en charge des nécessiteux, et des familles dans le besoin s'est dinstinguée par le dévouement du mouvement associatif, qui a manifesté toute sa disponibilité pour offrir un f'tour riche et varié à travers plusieurs restaurants de cœur, aménagés pour la circonstance et implantés au niveau de divers quartiers de la ville, ainsi que des repas à emporter. Dans ce contexte et à l'effet d'encourager cette louable initiative, une délégation de L'A.P.W. composée de quatre présidents de commissions, du Diraecteur de l'Action sociale ''D.A.S.'' et à sa tête le Président Katroussi Bouras, a effectué une visite auprès de divers restaurants dans l'après midi d'avant-hier lundi 29 juin, pour s'enquérir du travail effectué par le mouvement associatif dans le cadre de la solidarité Ramadhanesque, et de cette intense activité de solidarité au profit des nécessiteux, passagers et autres démunis. Que ce soit au niveau du restaurant du Croissant Rouge, du restaurant le Royal à l'avenue Raynal, au restaurant le Panorama sous l'œil bienveillant de l'association essalssabile, à la Rue khattab en plein centre ville géré par l'association Bila-Houdoud, ou encore à l'hôtel Munatec sous l'égide de l'association de la cuisine traditionnelle, la délégation a relevé la bonne organisation, l'hygiène et les efforts consentis par ses représentants de la société civile, pour restaurer des centaines de personnes dans une ambiance familiale. Lots de cette visite, le P./A.P.W. et le Directeur de l'Action sociale ont manifesté toute leur disponibilité, pour un soutien ou une quelconque aide dans le cas du besoin.

S.E.

Mostaganem

Des faussaires et des dealers sous les verrous

■ A la suite de l'exploitation d'une information, les éléments de la police judiciaire de la localité de Achaacha chef lieu de Daïra située à 80 kilomètres de Mostaganem, ont réussi à mettre en hors d'état de nuire on faussaire en possession de la somme de 170 000 dinars en fausses coupures de 1 000 dinars, qu'il s'apprêtait à écouler au niveau de cette commune. La perquisition dûment mandatée effectuée en son domicile, a permis aux agents de sécurité de récupérer sept autres billets contrefaits. Lors de son interrogatoire, le mis en cause a reconnu les faits tout en dénonçant ses deux complice qui furent appréhendés à leur tour, et la somme de 240 000 dinars en faux billets de banque a été saisie.Au terme de l'enquête préliminaire, présentés au parquet près tribunal de Sidi-Ali,l'auteur principal a été écroué par le procureur de la République, alors que ses deux acolytes ont été placés sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, au niveau de la localité de Tazgaït relevant de la Daïra de Sidi-Ali, située à 60 kilomètres du chef lieu de wilaya Mostaganem, les éléments de la brigade de gendarmerie territorialement compétente, ont procédé à l'arrestation de trois dealers. La perquisition opérée en leurs domiciles a permis aux agents de la sécurité de récupérer une quantité de 328 unités de psychotropes ainsi qu'une somme de 12 000 DA. Les trois mis en cause ont été écroués par le procureur de la république près tribunal de Sidi-Ali.

S.E.

Tronçon autoroutier El Affroun - Oued Fodda

La réception prévue en octobre

Le tronçon autoroutier reliant les localités d'El Affroun (Blida) et Oued Fodda (Chlef) sur une longueur de 98 km sera réceptionné et mis en service dès le début du mois d'octobre, a annoncé ce lundi à Chlef le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali.

Par Amel Korchi

Le délai d'achèvement des travaux de ce projet était initialement fixé au mois de décembre 2015, mais le ministère a pris certaines mesures à mêmes de réduire ce délai de trois mois, a indiqué le ministre dans un point de presse animé à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Chlef et Ain Defla. «Il a été décidé de faire appel à des travailleurs supplémentaires qui vont arriver incessamment de Chine pour renforcer les équipes sur ce chantier. Le travail sera organisé de façon à se poursuivre sans arrêt, soit en H24», a expliqué le ministre. Ouali a estimé que ce tronçon autoroutier est d'une grande importance sur le plan socioéconomique de la région, mais aussi du pays de manière générale puisqu'il va assurer, une fois mis en service, une grande fluidité de la circulation automobile et libérer certaines autres voies connaissant actuellement de gros embouteillages. Ce tronçon va encore contribuer, a-t-il ajouté, à l'essor économique et aux différentes activités dans la région. A la lumière des récentes décisions prises au niveau du ministère, le tronçon El Affroun-Hoceinia (Ain Defla) sera livré à la fin du mois de juillet prochain, alors que les travaux des deux parties du tronçon séparant Khémis Miliana et Oued Fodda seront achevés respectivement au début et à la fin du mois de septembre, a-t-on expliqué. Le ministre a en outre estimé que les unités de surveillance et d'intervention routière (USIR) qui seront mises en place à partir du mois d'octobre prochain s'inscrivent dans la "dynamique de l'évolution de la route". Ces unités permettront, a-t-il dit, d'avoir une vision claire de la route en tous points de vue, notamment en matière de nids de poule, des accotements ainsi que la situation des glissières. La collaboration avec les services de la police et de la gendarmerie nationale sera renforcée afin d'assurer davantage de succès au projet, a-t-il ajouté. Les données qui seront recueillies sur le terrain alimenteront la base de données du ministère de tutelle et à la lumière desquelles des projets d'entretien des routes seront élaborés, a expliqué à cet effet M. Ouali. Dans la wilaya de Chlef, le ministre a procédé à la mise en service de l'échangeur de Oued El Fodda permettant de desservir les daïras de Oued el Fodda et de Karimia. Auparavant, le ministre avait inspecté, dans la commune de Boumedfaâ (Ain Defla), les travaux de mise à niveau de l'autoroute Est-Ouest. Au niveau du tronçon 3 reliant Djellida à Bourached, Ouali s'est enquis des conditions de réalisation du mur de soutènement, attirant l'attention des responsables locaux du secteur à veiller à ce que les petits arbres plantés n'affectent pas le béton. Sur le tronçon Zeddine-Tiberkanine et Tiberkanine aux limites de la wilaya de Chlef, Ouali a exhorté les travailleurs à redoubler d'efforts afin que les délais de réception de l'autoroute soient respectés. A la fin de sa visite, le ministre a tenu une réunion avec les cadres de son secteur des wilayas de Blida, Aïn Defla et de Chlef.

A.K.

Transport urbain

Un métro aérien pour désengorger Alger

Le métro aérien d'Alger, qui doit relier la station Les Ateliers à proximité de Hai El Badr à Chevalley est l'une des bonnes idées pour «faciliter la mobilité des citoyens, même si les études pour lancer ce projet ne sont pas encore entamées», a estimé lundi le DG de l'entreprise du métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi. «La liaison par métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley est une bonne idée mais les études concernant ce projet n'ont pas encore démarrés», a indiqué à l'APS Hadbi qui ajoute que pour l'instant, c'est l'inauguration prévue le 5 juillet du tronçon reliant Haï El Badr à El Harrach qui constitue l'évènement pour son entreprise.

C'est d'ailleurs en visitant ce dernier chantier en décembre 2014 que l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, avait révélé l'existence d'un projet de métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley. A l'époque c'étaient des cadres de l'entreprise Cosider qui avaient effectué une présentation intitulée «Une nouvelle ligne 3 pour le métro d'Alger» réalisée avec des constructeurs français. L'ancien ministre et le DG de l'EMA avaient déjà admis que l'idée n'était qu'au stade de maquette, et ils avaient annoncé à la presse que des études préalables sont nécessaires avant d'entamer les travaux de réalisation de l'extension du métro d'Alger. Si le projet venait à être lancé, la ligne pourrait être achevée en trois ans et demi et devrait desservir à partir de la station des Ateliers les lignes de Kouba, Jolie Vue, Garidi, les Sources, Saïd Hamdine, Hydra, Cité Malki, Ben Aknoun, Aïn Allah puis Chevalley. Ce tronçon est très fréquenté par les automobilistes regagnant l'ouest d'Alger. A terme, cette ligne devrait faire jonction avec celle qui doit relier la place des Martyrs à Chevalley pour former une boucle. Pour l'instant, il n'y a que la ligne 1 du métro d'Alger, qui est exploitée avec un parcours de 8,5 km sur 10 stations entre Tafoura-Grande Poste et Haï El Badr. Outre le désengorgement de la circulation routière, le métro aérien offre l'avantage de réduire la facture de réalisation de 30% par rapport à un métro classique, qui nécessite des travaux en sous-sol plus coûteux. Cela devrait être un avantage pour que le projet soit lancé par les autorités, estiment-t-on à l'EMA. L'idée a aussi l'avantage d'associer Cosider à un partenariat étranger avec les groupes français Alstom et VSL spécialiste des systèmes de précontrainte et haubanage, et filiale de Bouygues Construction.

Dans une présentation vidéo établie par Cosider, les concepteurs ont mis l'accent sur le design des rames devant être personnalisées selon l'architecture et les couleurs de la ville d'Alger. Les concepteurs considèrent que le projet est "une solution clé en main qui intègre le matériel roulant, la voie, la signalisation, l'alimentation en énergie, les infrastructures de génie civil, les stations et le dépôt de maintenance". Parmi les arguments en faveur du projet figure le fait qu'il réduit les risques techniques et de

planning, qui sont transférés au co-contractant pour réaliser ce métro aérien jusqu'à Chevalley. Cette conception permet aussi, selon les concepteurs du projet, "l'intégration des études en amont (faisabilité) dans le périmètre du projet" ce qui en fait une solution complète et rapide à mettre en œuvre. En matière de consommation d'énergie, l'étude indique qu'elle sera réduite ''grâce au renvoi de l'énergie non utilisée vers le réseau public''. Si ce métro venait à sortir des cartons pour entamer "sa carrière sur les rails", les usagers pourraient en profiter grâce à sa capacité de transport de 500.000 voyageurs par jour sur une plage horaire de 17 heures (6h-23h). Les concepteurs ont même pensé de moduler la capacité de la ligne de 15,2 km à toute heure de la journée par simple injection ou retrait automatique des trains. Selon la fiche technique, le projet qui porte sur la réalisation de 11 stations va les desservir en 20 minutes avec un intervalle entre les trains de 90 secondes.

Association des jeunes intellectuels de Sidi Bel-Abbès

Cap sur les actions de bienfaisance

Le bureau de wilaya de l'Association algérienne des jeunes intellectuels, installé depuis le 28 février 2015, est constitué actuellement de plus de 45 membres actifs issus de toutes les couches socioprofessionnelles de la wilaya.

Par K.Benkhelouf

Ces derniers prennent à cœur leurs missions de jeunes intellectuels, devant animer la vie des jeunes à travers le mouvement associatif. Assurer également l'encadrement et la formation des jeunes au développement humain. Etre le passeport des jeunes vers la réussite. Créer la fusion entres les jeunes par le biais d'un programme culturel et sportif. Et enfin, faire de l'environnement une priorité afin de permettre l'émergence d'une wilaya propre et pilote. Parmi les opérations qui seront réalisée au cours de ce mois de ramadhan, l'association va se rendre auprès de l'EPH Dahraoui Slimane, le CHU Hassani Abdelkader, celui de Benbadis, de Sfisef, et de Télagh, pour apporter sa modeste contribution réalisée avec ses propres moyens. Nous avons eu le plaisir d'assister à la première opération réalisée au niveau de l'EPH Dahraoui Slimane et qui consiste à placer dans chaque chambre de l'ensemble des services médicaux, un support en bois qui sera fixé entre deux lits et au dessus des tètes des malades , portant un livre de Coran. A travers ce noble geste, l'association tient à faire accompagner en permanence les malades avec la parole de dieu. Elle compte dans une seconde étape, prendre en charge les services de pédiatries, en les dotant de moyens récréatifs et culturels. En plus de ces actions, les membres ont participé à toutes les opérations relatives à l'environnement. Aussi, l'association a commencé ses activités par quatre formations : La première consistant en » le développement humain», la seconde en « la définition du but et de ses missions », la troisième, concernant «la mémoire suprême » et la quatrième sur «la créativité». Selon son jeune président Gacem Youcef, chacune des formations a pu drainer un nombre important de jeunes, particulièrement du monde universitaire et des centres et écoles de formation de la wilaya. Il y a lieu de noter que plusieurs autres participants du même réseau des wilayas de l'ouest du pays y ont assisté. Bien entendu, ces membres de l'Association nationale des jeunes intellectuels, sont encouragés dans leurs actions par les facilités, des direction des EPH. En attendant que leur tutelle, leur octroie des subventions pour activer, ils sont dépendant des dons et des collectes au niveau des membres. Et comme chaque mouvement associatif naissant n'ayant pas de local, il exerce sans complexe en nomade, dans les maisons des uns et des autres et ce grace à l'outil du portable qui les rapproche.

Projet de la Macta2 à Sidi Bel-Abbès

Le wali inspecte les lieux

Par K. Benkhelouf

Lors de sa visite d'inspection, Hattab Mohamed, wali de Sidi Bel-Abbès, tout en scrutant minutieusement les moindres recoins de la Promenade de la Macta, n'a pas caché sa mauvaise humeur, pour ce projet qui fut l'une de ses préoccupations pour redonner à ce mythique endroit, sa juste valeur, afin que le citoyen puisse en jouir, en cette période estivale. Cependant, le manque de performance et de sérieux dans les engagements, ramène à se poser des questions sur le choix, donné à des entreprises, qui manquent aux sérieux des délais de livraison. «C'est en cette période, que les populations on besoin de leur Macta», a-t-il lancé avec colère. «Il a été convenu, d'emblée, que le beau et le simple serait le leitmotiv du projet et les délais doivent être respectés». A cet effet, le wali marqua un temps d'arrêt en ce lieu, pour se tourner avec colère vers les responsables locaux présents dont le Chef de daïra, le P/APC, le directeur de la Sonelgaz , le DUC, les entreprises et bureaux d'études chargé du projet , et leur faire toucher du doigt avec grand mécontentement, les multiples anomalies constatées de visu tout le long de la réalisation de ces projets de développement. Et comme les erreurs et manques de suivi ne viennent jamais seuls, le wali indiquait la preuve flagrante du gaspillage d'électricité en plein jour ; les lampadaires allumés en plein jour, démontraient un dysfonctionnement causant une perte sèche à la Trésorerie publique en rappelant les créances que détenait la Sonelgaz sur la commune et autres réfractaires, d'un montant de plus de 4 milliards, un chiffre que lançait le directeur de Sonlegaz . Le wali montrait ces fils électriques à la portée de tout le monde, et un grand danger pour les enfants. Un travail inadmissible du chargé de ce projet. Il reviendra sur le plan lumière pour insister à ce que les immeubles soient illuminés, sans causer de désagréments aux citoyens. A ce sujet et pour ce plan lumière, le wali a insisté sur le respect du citoyen et aussi avec le projet pour lequel l'Etat a investi d'importantes sommes. «Le projet nécessite un savoir- faire» dira-t-il au chef du projet «et si vous ne l'avez pas, vous quittez le terrain». Il ajoutera que «l'ère du bricolage est révolue. Aujourd'hui, la maîtrise et la réussite de tout projet aussi minime soit-il passe inévitablement par la science et le savoir» lancera-t-il et enchaînera en disant : «Vous devez veiller à ce que le travail soit magnifique et moins coûteux, sinon nous aurons engagé une entreprise hors wilaya qui aurait, peut être, réalisé le projet dans les règles de l'art et à un coût plus faible». Il s'adressera aux entreprises afin de faire preuve de sincérité dans la réalisation des projets dont elles ont la charge, car il y va de leurs intérêts. Le citoyen doit aussi jouer son rôle tout comme les responsables. Le wali a d'autre part invité les réseaux sociaux à faire preuve de sagesse et à dire la vérité. Et de renchérir : «Il y a des gens, minoritaires heureusement, qui sont nocifs pour la ville, Alors qu'ils cessent de porter atteinte à leur ville qui se modernise chaque jour un peu plus, Ils ne veulent pas que la wilaya avance, pourtant c'est leur ville ?» s'est-il interrogé.

Par la même occasion, le wali évoquera l'aménagement du site du campus qui a coûté des sommes importantes et qui stagne aujourd'hui. Conçu pour être un pôle d'attraction des étudiants, le site est laissé, depuis son ouverture, a l'abandon. Pour faire la lumière sur son devenir, le wali a ordonné au secrétaire général d'ouvrir une enquête sur l'aménagement bâclé du campus. Une enquête qui en dira long… Le contrôle financier de la commune, fut également un objet de mécontentement et est désormais dans le collimateur du wali. «Il devra travailler sinon laisser son poste à quelqu'un d'autre» a-t-il dit. Enfin, le volet de la communication, fut l'occasion pour le wali d'inviter les responsables locaux à communiquer avec la presse et reprochera à ces derniers de se cloîtrer « Défendez-vous » dira le wali. «Il faut combattre à travers la communication et l'information contre ces parasites qui nuisent à notre travail». Une instruction à sa juste place surtout lorsqu'on sait que la communication fait gravement défaut par- ci et par-là.

Garde présidentielle burkinabé

Une dizaine de soldats aux arrêts

Une dizaine de soldats de la Garde présidentielle ont été mis aux arrêts pour avoir tiré lundi soir des coups de feu en l'air dans l'enceinte de leur caserne, ont indiqué deux officiers de ce corps d'élite et une source diplomatique. Ces tirs, brefs, se sont produits après que le chef et deux gradés du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), ont été brièvement interrogés par la gendarmerie dans la journée, selon ces sources. Les trois officiers avaient été questionnés au sujet d'une rumeur selon laquelle le corps d'élite aurait préparé une action contre le Premier ministre Isaac Zida dimanche à l'aéroport de Ouagadougou, alors qu'il rentrait d'un voyage officiel à Taïwan. Le Premier ministre Isaac Zida, qui entretient des relations houleuses avec le RSP dont il est pourtant le n°2, avait finalement atterri sans encombres à Ouagadougou, mais sur une base militaire et non à l'aéroport international. "Le gouvernement se réunira cet après-midi autour de la question", a fait savoir son porte-parole Frédéric Nikiéma, par ailleurs ministre de la Communication. Le Burkina est dirigé depuis la chute fin octobre de Blaise Compaoré par un exécutif conduit par le président Michel Kafando, un diplomate en retraite, et son Premier ministre, le lieutenant-colonel Isaac Zida. Les relations sont tendues entre Zida et le RSP, corps d'élite considéré comme le bras armé de l'ex-président Compaoré. En décembre, le Premier ministre avait publiquement réclamé la dissolution "pure et simple" du corps. Mais début février, le RSP, dont les 1 300 hommes sont considérés comme les mieux formés de l'armée burkinabè, a provoqué une brève crise politique en exigeant la démission du Premier ministre, le contraignant à changer d'avis.
"L'armée a besoin du RSP (et) le pays a besoin du RSP", a-t-il affirmé mi-juin devant l'assemblée nationale. Des milliers de manifestants ont réclamé début février la dissolution de ce corps accusé d'être impliqué dans des assassinats politiques comme celui du journaliste Norbert Zongo à la fin des années 90. L'actuel régime burkinabè, dit de "transition" démocratique, devra rendre les rênes du pays à un exécutif élu lors des présidentielle et législatives prévues en octobre.

Soupçonnée de corruption au Nigeria

Enquête officielle sur l'entreprise pétrolière nationale

Une enquête officielle sur l'entreprise pétrolière nationale est ouverte dans les différents Etats du Nigeria pour déterminer pourquoi des milliards de dollars de revenus pétroliers n'ont pas été reversés au gouvernement fédéral. Une équipe de quatre personnes va demander des comptes à la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) sur des incohérences manifestes dans ses comptes, ainsi que sur le pillage présumé d'un compte sur lequel elle verse une part des revenus de ses ventes de brut, la "Federation account".
Muhammadu Buhari, le nouveau président du Nigeria a, pour rappel, congédié la semaine dernière le conseil d'administration de la NNPC, notoirement gangrenée par la corruption, et donné son assentiment pour l'enquête des gouverneurs.
Le gouverneur de l'Etat d'Edo (sud), Adams Oshiomhole, a déclaré lundi soir à des journalistes à Abuja que l'équipe enquêterait sur les comptes de la NNPC concernant les ventes de pétrole brut entre 2012 et mai 2015.
"La NNPC affirme avoir gagné 8,1 milliers de milliards de nairas (40 milliards de dollars, 36 milliards d'euros), mais ce que la NNPC a reversé sur le compte fédéral (...) s'élève à 4,3 milliers de milliards de nairas", a-t-il dit. L'ex-gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, Lamido Sanusi, avait déclaré l'année dernière que 20 milliards de dollars (17,8 milliards d'euros) de revenus pétroliers n'avaient pas été versés au gouvernement entre 2012 à 2014.
Le gouvernement de l'ex-président Goodluck Jonathan, battu dans les urnes cette année par Buhari, avait vigoureusement contesté ces chiffres.
Vainqueur de la présidentielle face à Goodluck Jonathan en mars, Muhammadu Buhari, au pouvoir entre 1983 et 1985 à l'époque du régime militaire, a pris ses fonctions le 29 mai.
Il s'est engagé à combattre la corruption, en particulier dans le secteur pétrolier, dont l'Etat fédéral du Nigeria, première puissance économique du continent, tire l'essentiel de ses recettes.
La chute des cours mondiaux du pétrole depuis mi-2014 a saigné l'économie nigériane, obligeant le gouvernement à mettre certains projets en attente ou parfois à y renoncer, et à réviser à la baisse le budget fédéral cette année.
De nombreux employés du secteur public n'ont pas été payés depuis des mois. La semaine dernière, Buhari a déclaré que l'adminis-tration de son prédécesseur avait laissé les caisses du Trésor public "pratiquement vides".

ELECTIONS AU BURUNDI

PREMIER PARI GAGNÉ POUR LE PRÉSIDENT

L'opposition burundaise a rejeté mardi les résultats des élections législatives et communales, avant même leur publication officielle, se considérant non concernée par les deux scrutins.

Par Ramdane Tamani

Le parti Sahwanya FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi, opposition) a rejeté les résultats des élections dans lesquelles le parti au pouvoir du président Pierre Nkurunziza était favori, notamment en raison du boycott par l'opposition et la société civile.
"Nous ne sommes pas satisfaits des résultats de ces élections. Nous ne devrions même pas les entendre parce qu'elles ne nous concernent pas", a réagi le vice-président du FRODEBU, Frédéric Bamvuginyumvira. "Ce ne sont pas des élections car elles n'ont pas été observées par l'UA et l'UE. Nous voulons des élections qui résulteraient du dialogue", a-t-il ajouté.
Bamvuginyumvira a fait savoir que même s'il y a des membres de son parti et ceux de l'opposition qui auraient participé à ces élections, ils "ont été forcés d'aller voter, ce qui démontre suffisamment que ces élections n'étaient pas du tout libres", rejetant ainsi une "parodie d'élections". L'opposition avait écrit au Président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) longtemps avant la tenue de ce double scrutin, annonçant qu'elle n'y participera pas et ne reconnaîtra pas les nouveaux élus comme représentants au sein des communes et du parlement.
Face au boycott de l'opposition, les scrutins législatifs et communaux devraient consacrer une large victoire du camp présidentiel, le CNDD-FDD et ses alliés. Parmi ces derniers figurent des formations historiques de l'opposition, Uprona et FNL, notamment. "Le dépouillement est terminé dans tous les bureaux de vote sur l'ensemble du territoire burundais. Au moment où nous parlons, les résultats sont en train d'être centralisés au niveau des communes", a déclaré un porte-parole de la Commission électorale (Céni). Les résultats partiels, évoqués par des médias, mettent en première position le parti CNDD FDD (parti au pouvoir) dans tous les bureaux de vote, suivi presque partout par l'une ou l'autre coalition de l'opposition ou alors le parti Uprona. Les résultats provisoires des communales "devraient être connus aujourd'hui (mardi) ou demain" et les premiers résultats des législatives pas avant mercredi, a-t-on indiqué.
Ces scrutins marquaient la première étape d'un processus électoral controversé au Burundi, dont la prochaine sera la présidentielle où Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, briguera un troisième mandat contraire à la Constitution selon ses adversaires. Les conseillers communaux élus lundi choisiront le 24 juillet les sénateurs. L'opposition et le pouvoir de Bujumbura ne parviennent pas à s'entendre sur un bon nombre de sujets sur ces élections, notamment la troisième candidature du Président Pierre Nkurunziza. La communauté internationale a quasi unanime-ment dénoncé le maintien de ces scrutins par les autorités burundaises, sourdes à l'appel pour un report, comme celui formulé par l'Union européenne, qui a qualifié de "fait grave" la tenue des élections, craignant une "exacerbation de la crise profonde que traverse le Burundi".
Une position partagée par les Etats-Unis, qui ont été "profondément déçus" par la tenue des législatives organisées dans "des conditions terriblement inadéquates". L'Union africaine a de son côté demandé le report de ce scrutin et de l'élection présidentielle, et a refusé dimanche soir d'observer les scrutins de lundi. L'organisation panafricaine, à l'instar des pays de la sous-région, plutôt plaidé pour l'ouverture du dialogue pour parvenir à un consensus autour d'une solution durable à la crise au Burundi et a appelé à répondre positivement aux appels urgents lancés par la région.
L'ONU, quant à elle, a estimé que le climat actuel au Burundi ne permettait pas des élections crédibles, après deux mois de contestation émaillée de violences contre une candidature du président Nkurunziza à la présidentielle prévue le 15 juillet. Ces violences liées à la contestation ont fait au moins 70 morts depuis fin avril et poussé plus de 120 000 Burundais à fuir leur pays.

R.T.

Lors de violents combats à l'est de la Libye

21 soldats tués en quatre jours

Vingt et un soldats des forces gouvernementales ont péri en quatre jours de combats avec une coalition de groupes armés dans l'est de la Libye, a indiqué mardi un média officiel. Les combats, qui faisaient toujours rage mardi, ont fait 21 morts parmi les troupes gouvernementales, a indiqué une source médicale citée par l'agence de presse du gouvernement reconnu par la communauté internationale, et qui siège à Al-Bayda dans l'est libyen. Les affrontements se déroulent dans la localité de Aïn Mara, à 25 km à l'ouest de la ville de Derna. Ils ont commencé samedi lorsque les forces gouvernementales ont lancé un assaut sur Aïn Mara pour tenter d'avancer en direction de Derna, contrôlée en grande majorité par les troupes du "Conseil des moujahidine de Derna". Le "Conseil des moujahidine de Derna" est soutenu par la coalition de milices "Fajr Libya" qui contrôle la capitale libyenne Tripoli où elle a installé un gouvernement parallèle.
La coalition des forces à Derna a affirmé avoir réussi à chasser les éléments du groupe extrémiste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) de la majorité des secteurs qu'ils avaient pris dans la ville lors de violents combats ces dernières semaines.

Crash d'un avion militaire en Indonésie

Le bilan passe à 141 décès

Pas moins de 141 personnes ont trouvé la mort en Indonésie dans le crash d'un avion militaire sur une zone habitée de Medan, grande ville de l'île de Sumatra, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par la police.
"Nous avons récupéré 141 corps", a déclaré à l'AFP Agustinus Tarigan, un porte-parole de la police. Un précédent bilan faisait état d'au moins 116 morts.
L'avion, un Hercules C-130 vieux de 51 ans, s'était écrasé mardi dans une zone résidentielle nouvellement construite dans cette ville d'un peu plus de deux millions d'habitants, percutant un hôtel et un salon de massage. Les équipes de secours déblayaient mercredi des montagnes de débris avec des engins de chantier, en recherchant d'autres corps de victimes. De nombreux passagers de l'avion seraient des membres de familles de militaires et des femmes. Au moins un enfant figure parmi les victimes. C'est la deuxième fois que Medan est touchée par une catastrophe aérienne. En 2005, un avion de la compagnie locale Mandala Airlines s'était écrasé peu après son décollage dans une zone densément peuplée, faisant au moins 150 morts au total. D'autres accidents d'avions militaires se sont produits par le passé en Indonésie.

Egypte

Un policier abattu

Un policier a été tué par balle mardi devant un musée dans une banlieue du Caire lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés, selon la police. Un employé du Helwan Wax Museum, situé au sud du Caire, a également été blessé dans cette fusillade. Trois hommes, soupçonnés d'être des "activistes", ont par ailleurs péri dans une banlieue de la capitale égyptienne lors de l'explosion a priori accidentelle de leur voiture, qui contenait des explosifs, a indiqué la police. La police pense que les explosifs que les trois hommes transportaient se sont déclenchés accidentellement, un incident qui s'est déjà produit.
La police est en état d'alerte à quelques jours du deuxième anniversaire, vendredi, de la destitution du président Mohamed Morsi et alors que le procureur général égyptien a péri lundi dans un attentat à la bombe.

Poursuite des frappes de la "coalition arabe" contre le Yémen

Des centaines de bâtiments touchés

La coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen a tué des dizaines de civils et détruit des marchés et une école dans des raids aériens sur Saada, fief des rebelles houthis dans le nord du pays, selon l'ONG Human Rights Watch. "Ces attaques constituent a priori de graves violations des lois de la guerre et méritent une enquête en bonne et due forme", estime Sarah Leah Whitson, directrice pour le Proche-Orient à HRW.
Les raids sur Saada ont tué au moins 59 personnes entre le 6 avril et le 11 mai, dont 14 femmes et 35 enfants, indique l'ONG de défense des droits de l'homme dans un rapport. "Des centaines" de bâtiments ont été touchés, ajoute HRW qui a répertorié plus de 210 impacts de bombes dans toute la ville et interrogé 28 victimes et témoins. Parmi les cibles figurent six maisons d'habitation mais aussi une école non occupée, un centre culturel, cinq marchés et une station essence.
Les raids sur des maisons ont fait à eux seuls 51 victimes, toutes civiles, précise HRW qui a envoyé deux enquêteurs sur place en mai. "Non seulement ces attaques sont illégales parce qu'elles ne visent semble-t-il aucune cible militaire, mais elles aggravent les conditions de vie difficiles des civils qui manquent de nourriture, d'eau et de carburant", souligne le rapport. HRW demande à la coalition militaire arabe menée par l'Arabie saoudite d'ouvrir une enquête, mais une lettre adressée au gouvernement saoudien est restée sans réponse. L'ONG américaine demande aussi aux pays qui soutiennent la coalition, dont les Etats-Unis, de faire pression "pour qu'elle respecte ses obligations légales internationales" et minimise les pertes civiles.

Koweït

Une cellule terroriste démantelée

Le ministre koweïtien de l'Intérieur cheikh Mohammad Khaled Al-Sabah a annoncé mardi le démantèlement d'"une cellule terroriste", responsable de l'attentat à l'explosif qui avait fait vendredi 26 morts. "Nous sommes en état de guerre. Oui, nous avons démantelé une cellule terroriste mais il y a d'autres cellules que nous allons frapper", a déclaré cheikh Mohammad Khaled Al-Sabah lors d'un débat parlementaire sur l'attentat. Il a ajouté que le pays avait révisé "toutes les mesures de sécurité, notamment autour des mosquées et de tous les lieux de culte". Un kamikaze saoudien a fait détoner sa ceinture d'explosifs dans une mosquée chiite à Koweït lors de la prière hebdomadaire du vendredi, tuant 26 personnes et blessant 227 autres. Les autorités ont indiqué avoir arrêté des suspects et déféré devant le parquet cinq d'entre eux, dont le chauffeur ayant déposé le kamikaze près de la mosquée et le propriétaire du véhicule utilisé à cette occasion. Le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), a revendiqué l'attentat, le premier qu'il perpétue au Koweït. Le ministère koweïtien de l'Intérieur a identifié dimanche le kamikaze comme étant un Saoudien.

ENTRE LES LIGNES

Cohérence

"Curieux..."
"quoi?"
"Le jour où Israël intercepte un navire de militants pro-palestiniens qui tentait de briser le blocus de Ghaza, il boycotte une session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur un rapport l'accusant d'avoir commis des crimes de guerre à Ghaza à l'été 2014
"qu'y a-t-il de curieux?"
"eeuuhh..."
"moi, je trouve ça plutôt cohérent"
"...!?"

NB : Les opérateurs français Orange et israélien Partner sont parvenus à un accord permettant à Orange de pouvoir reprendre le contrôle de sa marque dans les 24 mois, a annoncé mardi l'opérateur dans un communiqué, mettant ainsi un terme à la récente polémique.

Réorganisation du secteur des transports

Plusieurs chantiers à la clé

Plusieurs chantiers ont été identifiés pour la réorganisation du secteur des transports qui enregistre des dysfonctionnements et des lacunes dans les activités des transports terrestre, aérien et maritime, résume le ministre du secteur, Boudjema Talai, dans un entretien accordé à l'APS.

Le premier constat établi par le ministre, suite à la série de réunions tenues récemment avec les responsables des compagnies publiques des transports aérien, maritime et terrestre ainsi que les directeurs des transports des 48 wilayas, est le "manque de coordination" entre les structures qui est la cause principale des problèmes que vit le secteur. "Ce que je tire de ces rencontres est le manque de coordination entre les structures. Ce qui impacte directement l'organisation du secteur", selon lui. Concernant la compagnie Air Algérie, qui fait face à des problèmes liés à la ponctualité et à la qualité de ses services, M. Talai considère que la restructuration actuelle de son portefeuille d'activités devra contribuer à augmenter ses parts de marché et à améliorer la qualité, la ponctualité et la sécurité au sein de la compagnie. En outre, fait-il savoir, cette compagnie publique va procéder à la révision de tout son programme de lignes et de vols pour remédier au problème du respect des heures de vol, qui est le "point noir" de cette société aérienne. Selon lui, Air Algérie va revoir, après la saison estivale actuelle, la totalité de son programme en fonction de sa flotte, de son personnel naviguant et des flux des passagers à transporter, tandis que les lignes internationales "à caractère stratégique" seront gardées. De surcroît, des programmes de formation non seulement des pilotes mais aussi dans les domaines de la gestion et de la maintenance des avions figurent parmi les actions prioritaires.

Atténuer la congestion

Questionné sur la "feuille de route" prévue pour le transport terrestre, le ministre assure qu'il s'agit d'un autre chantier nécessitant une réorganisation afin de restructurer ce mode de transport, d'atténuer la congestion des routes et de limiter les accidents routiers. Dans ce cadre, le ministère des Transports procède actuellement à la révision du schéma national de transport terrestre pour établir un nouveau programme des destinations, des horaires affectés aux transporteurs notamment privés ainsi que la réorganisation des gares routières.

Concernant le transport par bus urbain et suburbain, il insiste sur l'amélioration de la qualité des prestations de services et de l'état des bus à travers les contrôles techniques. "Il s'agit de durcir la réglementation en terme de qualité et de sécurité pour limiter les accidents de la route", avise M. Talai. A cet effet, la commission interministérielle, installée à la fin 2014, a établi une liste de mesures à mettre en oeuvre à court, moyen et long termes pour limiter le nombre des accidents. A court terme, il s'agit de la mise en place de mesures urgentes impliquant certains secteurs tels que celui des Travaux publics afin de renforcer l'entretien des routes dont la mauvaise qualité est l'une des causes essentielles des accidents. La révision des programmes de formation de la conduite automobile dans les auto-écoles et la mise en place du chrono tachygraphe pour le transport des voyageurs et de marchandises figurent aussi parmi les mesures les plus urgentes. Pour la mise en place du dispositif chrono tachygraphe, qui enregistre les données sur le parcours du véhicule (vitesse, distance, temps de repos appliqué par le conducteur pour les longs trajets...), un projet de décret a été élaboré et transmis au Secrétariat général du gouvernement (SGG). En parallèle, un comité national a été installé pour veiller à la mise en œuvre de ce texte une fois promulgué, note-t-il.

Concernant les mesures à moyen terme, le ministère des Transports a été chargé par la même commission interministérielle de la refonte de certains textes législatifs et réglementaires et l'élaboration de textes d'application tels que l'amendement de la loi dont l'une des dispositions concerne la limitation de la vitesse en milieu urbain, et la mise en place du permis de conduire biométrique. "Les textes législatif et réglementaire pour la mise en œuvre du permis biométrique sont finalisés et seront transmis prochainement au SGG. Pour l'aspect technique, les travaux se poursuivent avec le ministère de l'Intérieur pour la finalisation du fichier national des contraventions qui est nécessaire à la mise en place de ce système", détaille le ministre. A long terme, les mesures prévoient l'installation des radars fixes et des stations de pesage des poids lourds pour limiter les accidents. Pour réduire la congestion des routes et faciliter la circulation notamment à Alger, wilaya la plus touchée par cette situation, M. Talai rappelle les projets de construction de sept (7) parkings à étages à El-Biar, Kouba, Hydra, Madania, Sidi Yahia, Sidi M'hamed et la gare routière de Bir Mourad Rais avec des capacités allant entre 600 et 1.000 places chacun. Ces parkings seront réceptionnés entre 2016 et 2018, selon le ministre. Dix (10) autres sites ont également été proposés pour leur mise en concession aux opérateurs publics et privés dans le cadre de la réalisation d'équipements multifonctionnels composés, entre autres, de parkings de 500 places chacun au minimum. Sept (7) sites sont déjà retenus à Bir Mourad Rais, aux 2 stations de métro "Hai El Badr" et "El Harrach", à Aïn Benian, Chéraga, Boumaati et à Caroubier.

Un port commercial de grande envergure

Concernant le transport maritime, M. Talai évoque le projet du futur port commercial de la région centre prévu entre les villes de Cherchell (Tipaza) et de Ténès (Chlef) dont le coût nécessite un investissement de près de 200 milliards de DA. Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes dans un délai de 10 ans, ne seront pas supportés par l'Etat, précise le ministre qui ajoute que la finalisation des études de réalisation sont toujours en cours.

Mais pour financer ce projet, le ministère des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans pour autant recourir au Trésor public.

Concernant le volet transports prévu par le programme quinquennal

2015-2019, une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait être mobilisée. Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre.

Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro.

Groupes publics industriels

Les plans d'actions bientôt examinés

Les dirigeants des 12 nouveaux groupes publics industriels présenteront leurs plans d'actions au ministère de l'Industrie et des mines dans les tout prochains jours, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de ce secteur, Abdessalam Bouchouareb. Lors de ces auditions, les managers de ces groupes issus de la dernière restructuration du secteur public marchand industriel, vont présenter leurs stratégies et leurs plans d'actions qu'ils devront mettre en £uvre une fois avalisés, a déclaré le ministre à la presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. "A la fin de ce cycle d'auditions, nous allons sortir avec des plans d'actions concrets et une matrice d'exécution bien précise", a avancé M. Bouchouareb ajoutant que le groupe mécanique sera le premier à être auditionné. Une fois finalisés, ces plans doivent être présentés au Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour adoption avant leur mise en œuvre. Le ministre a rappelé que la réorganisation du secteur public marchand industriel avait été dictée par la nécessité de donner une nouvelle impulsion au secteur, considérant que l'ancien schéma d'organisation du secteur public industriel ne permettait pas la flexibilité dans la gestion des entreprises publiques. A rappeler que l'Etat a procédé, en février dernier, à la création de douze nouveaux groupes industriels dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand industriel. Ces entités, issues de quatorze (14) sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept (7) groupes nouvellement créés et cinq (5) autres déjà existants. Les 7 nouveaux groupes portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la société nationale des véhicules industriels (SNVI), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saidal, de la société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) et du groupe minier Manadjim Aldjazair (Manal). Poursuivant sa déclaration à la presse, le ministre a indiqué que l'Algérie allait utiliser le bourbier pétrolier pour la production de certains ciments spéciaux qui sont, jusque-là, importés, et ce, avec la contribution du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au 1er trimestre 2015

Les investissements énergétiques en hausse

■ Les investissements engagés dans le secteur de l'énergie au premier trimestre 2015 ont atteint un montant de 327 milliards DA (3,6 milliards de dollars), en hausse de 19% par rapport à la même période de l'année 2014, a appris l'APS auprès du ministère de l'Energie. Cette augmentation des investissements a été enregistrée en dépit d'une contraction des recettes pétrolières, induite par la baisse des prix de brut. Pour ce qui concerne la production, il est relevé que dans le raffinage, il a été produit 7 millions de tonnes, tous produits confondus, contre 7,6 millions de tonnes durant la même période de 2014 (-8,2%). Afin de satisfaire la demande nationale en croissance continue, le secteur a importé 581.000 tonnes de produits raffinés (-9%). Les principaux résultats du secteur de l'énergie font également ressortir une nette croissance de la production de l'électricité qui s'est située à 16.000 Gwh durant la même période (+8,5%). La production d'eau dessalée, quant à elle, a augmenté de 2% pour atteindre

96 millions de m3 au 1er trimestre 2015 contre 94 millions de m3 à la même période

de 2014. Côté consommation, les chiffres du ministère de l'Energie font état d'une nette progression de la demande énergétique nationale: Le marché intérieur de l'énergie a consommé 15,4 millions de Tep d'hydrocarbures (+11%). Cette forte hausse a concerné le gaz naturel (+14%) dont la part a représenté 70% du total de la consommation énergétique, tandis que la consommation des produits pétroliers a augmenté de 4,9%. Il est relevé une baisse de 6% de la production primaire commerciale des hydrocarbures durant le premier trimestre à 38,1 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep). La part de la production des compagnies étrangères en association avec Sonatrach a représenté 33% de la production totale d'hydrocarbures en Algérie. En outre, le secteur énergétique a réalisé une bonne performance dans la production pétrochimique à 924.000 tonnes (+82%) au cours du premier trimestre.

Par ailleurs, la valeur des exportations d'hydrocarbures a fortement chuté à 8,7 mds de dollars entre janvier et mars 2015 (-44% par rapport à la même période de 2014). En revanche, les exportations des produits pétrochimiques ont enregistré une hausse à 247 millions de dollars (+33%), tirée par les augmentations de production et d'exportation de l'ammoniac et d'urée.

La tendance baissière des cours a également pesé sur la fiscalité pétrolière qui a reculé à 573 mds de DA (-28%) contre 795 mds de DA, selon le même bilan.

Mosquée des Sept Dormants de N'gaous (Batna)

Quatre fois centenaire et quête de protection

Djamaâ Sebaâ Rgoud, ou la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous (Batna), quatre fois centenaire, constitue un authentique patrimoine historique qui gagnerait à être valorisé et protégé, estiment des habitants de la capitale nationale de l'abricot.

Cette mosquée séculaire, une curiosité culturelle qui alimente à ce jour l'imaginaire des habitants et des hôtes de la région, est en fait un modeste lieu de culte assez bien conservé malgré quelques "outrages", construit en pierre de taille provenant de constructions romaines. N'gaous, antique Nicivibus, fut, faut-il le rappeler, une cité romaine opulente. L'édifice d'environ 20 m sur 10, recouvert de tuiles, contient à l'intérieur trois rangées de cinq colonnes chacune dont certaines comportent des transcriptions latines. La mosquée des Sept Dormants reste toujours conforme à la description qu'en avait faite, en 1859, Louis Féraud, interprète de l'armée d'occupation à Constantine, dans ses observations archéologiques pour le compte de La revue Africaine. Le monument, un bien wakf très ancien dont le vieux Minbar est toujours intact, vient de faire l'objet d'une inspection destinée à relever les dommages qu'il pourrait avoir subi, a indiqué le directeur de wilaya des affaires religieuses, Youcef Baroud, ajoutant qu'un dossier a été établi avec le concours de la direction de la culture et transmis aux instances concernées en vue de sa valorisation et de sa classification. Pour la population de la région de N'gaous, ce lieu a toujours diffusé de la "bénédiction et de la baraka" comme en témoignent les restes de henné
visibles sur les murs intérieurs de la pièce des sépultures. Croyances auxquelles des enseignants de l'école El Youssoufia, ouverte durant les années 1940 sous l'égide de l'Association des oulémas musulmans algériens, se sont toujours opposés. Cette importance dans l'imaginaire collectif s'explique par le miracle des sept jeunes dormants qui y sont enterrés. Selon une tradition populaire transmise oralement, rapportée par Féraud, sept jeunes gens aux m£urs intactes disparurent en même temps à N'gaous sans laisser de trace. Plusieurs années après, un saint appelé Sidi Kacem Ibn Hocine Ibn Mohamed Ibn Hocine arrive à N'gaous et se dirige vers un notable de la ville pour lui désigner un petit monticule de décombres avant de lui dire : "comment acceptez-vous que l'on jette des immondices en cet endroit. Fouillez et vous verrez ce que cette terre recouvre". L'on déblaya aussitôt le terrain et découvrit les sept jeunes gens disparus, étendus face au soleil, semblant dormir profondément.

Ce "miracle" eut, dit-on, un énorme retentissement dans toute la région dont les habitants firent construire, pour en commémorer le souvenir, une mosquée sur le lieu de la découverte. Les dépouilles des jeunes gens furent placées dans des "Tabout" (cercueils) et la mosquée prit l'appellation de Djamaâ Sebaâ Rgoud (mosquée des Sept Dormants). Lorsque le saint Sidi Kacem mourut à son tour, il fut enterré à côté des sept dormants. La date de sa mort, le mercredi 28 muharram de l'an 1033 de l'hégire (novembre 1623) est gravée sur un linteau mobile qui, du temps de Féraud, était accroché sur le cercueil du cheikh. Hadja Rokia, mère d'Ahmed Bey, le dernier Bey de Constantine, qui se réfugia un temps dans la région de N'gaous après la prise de Constantine, est également enterrée dans cette mosquée entre les sept dormants et le mur. Son tombeau n'est recouvert ni de pierre ni de Tabout. Célèbre pour ses vergers d'abricotiers et, jadis, ses mille-et-une fontaines dont il ne subsiste que quelques-unes, N'gaous est tout aussi connue pour la mosquée des Sept Dormants. De nombreuses personnes y affluent de plusieurs régions, croyant dur comme fer que le lieu est béni. Un lieu qui a surtout besoin d'être préservé car il s'agit, à n'en pas douter, d'un patrimoine et d'un héritage culturel d'une valeur inestimable.

Faculté centrale d'Alger

Appels à préserver le site

La nécessité de préserver, réhabiliter et classer les bâtiments de la faculté centrale d'Alger et de son contenu (documents et collection) a été relevé lundi soir à Alger par un collectif d'universitaires qui a tiré la sonnette d'alarme "vu l'état de délabrement des lieux". Constitués en collectif "Jamiaât Jazaïr", à l'origine d'une pétition pour classer l'université d'Alger-Centre comme monument historique, plusieurs universitaires s'exprimant au forum du quotidien Liberté ont appelé à une "mobilisation de la communauté universitaire pour sauver les lieux et les collections" qu'ils abritent. Le Pr Fettouma Chikhi, géologue, ex-responsable des collections du Musée de paléontologie, le Pr Nadia Bouguedoura, botaniste, et Zoulikha Bekkadour, moudjahida, ex-responsable de la Bibliothèque universitaire ont présenté un état des lieux alarmant mettant en avant la richesse de la collection qu'abrite l'université (objets géologiques, botaniques, fossiles, livres et documents) et qui est menacée de dégradation. Aujourd'hui la faculté "agonise et rien n'est fait pour entretenir l'établissement ni la mémoire de ceux qui ont servi l'Algérie dans ces lieux depuis la guerre de libération nationale", affirme Zoulikha Bekkadour qui a dirigé la bibliothèque universitaire pendant plus de vingt ans.

Première université algérienne fondée en 1909, la faculté centrale "doit être classée et protégée" d'abord de l'usure et des infiltrations mais aussi de l'abandon et des modifications anarchiques qui y sont opérées, estime la linguiste Khaoula Taleb Ibrahimi qui y enseigne depuis plus de trente ans. Vu l'importance de la collection scientifique documentaire, botanique, géologique et autre, l'idée d'un musée d'histoire naturelle et d'une bibliothèque universitaire en plein centre de la capitale a également été évoqué par le Pr Yasmina Chaïd Saoudi également membre du collectif.

Ce collectif qui a fait circuler une pétition déjà signée par plus de 300 universitaires, a déjà déposé des dossiers et des propositions au niveau des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de la Culture en plus d'un document, intitulé "Université d'Alger, patrimoine en péril", détaillant les aspects architecturaux et historiques de cet établissement, a affirmé le Pr Fettouma Chikhi. Selon le Pr Chikhi les responsables du ministère de la Culture ont affirmé la "faisabilité" du projet de classement et de transformation des lieux, en totalité ou en partie, en espace muséal.

Pièce théâtrale du TRG

Apulée de Madaure revisité à Constantine

■ Une nouvelle pièce théâtrale montée par le théâtre régional de Guelma (TRG), intitulée "l'amour et l'âme", sera présentée jeudi prochain au théâtre régional de Constantine, a-t-on appris, mardi, au cours d'une conférence de presse du metteur en scène, Djamel Marir. Cette œuvre qui sera jouée dans le cadre de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015", a été produite à la suite d'une convention entre le commissariat de la manifestation et le TRG, a indiqué M. Marir. La pièce, adaptée d'une courte histoire du roman "L'Ane d'or ou les Métamorphoses" d'Apulée de Madaure, évoque l'amour, les relations humaines et les intrigues qui les jalonnent comme la jalousie et l'hypocrisie, selon le conférencier. La pièce est écrite par Aïssa Reddaf, tandis que la scénographie est signée Djamel Boukhari, a-t-il ajouté, soulignant que 30 représentations seront données à travers le territoire national. Le TR Guelma qui a participé à plusieurs festivals nationaux, a monté et présenté 15 pièces depuis sa création en 2009, a indiqué de son côté son directeur, Ali Braoui.

Cheikh Namous

Soirée chaâbi dédiée au musicien

■ L'office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) a rendu mardi à Alger un hommage à Cheikh Namous, de son vrai nom Rechedi Mohamed, en signe de reconnaissance à son long et riche parcours de musicien talentueux. A cette occasion, marquée par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, un Trophée hommage lui été remis par le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El Hocine. Outre la projection d'un film documentaire retraçant le parcours du musicien, la soirée hommage a été animée par quatre artistes de la chanson châabi que sont Cheikh Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Nardjess et Tarek Difli. Ces artistes ont gratifié, deux heures durant, le public en interprétant des chansons tout en témoignant de leur respect et gratitude au doyen des musiciens du chaâbi.

Né le 14 mai en 1920 à Alger, Cheikh Namous débuta très jeune sa carrière de musicien (banjo) avec l'orchestre de Cheikh Abderahmane Sridek. En 1951, Rechedi Mohamed intègre l'orchestre de musique "Elak" dirigé par cheikh Noreddine comme musicien professionnel. L'artiste qui boucle ses 95 ans cette année, a côtoyé de grands artistes de l'époque, notamment cheikh El Hadj M'hamed El Anka, Mrizek, Ménouer, Taleb Rabah, Slimane Azemàetc.

Transferts :

Boudebouz vendu à Montpellier pour 1,7 million d'euros

L'international algérien du Sporting Club de Bastia va être transféré à Montpellier en raison des difficultés financières du club corse menacé de relégation par la DNCG, a indiqué l'équipe de Ligue 1 française de football sur sa page facebook.
Le Sporting a conclu un accord avec le club de Montpellier pour le transfert de Ryad Boudebouz, portant sur une somme globale de 1,7 MÇ, donc nettement supérieure à la garantie demandée par la DNCG, précise la même source.
Le 23 Juin dernier, le club corse a été auditionné par la DNCG, qui avait décidé de mettre sa décision en délibéré, en réclamant des garanties financières à hauteur de 1,3 MÇ .
Or, malgré la transmission de l'accord écrit et sans équivoque du MHSC, la DNCG a décidé de ne pas se contenter de cette pièce, en exigeant que le flux financier soit immédiatement réalisé, pour autoriser le SCB à évoluer en Ligue 1 la saison prochaine.
Face à cette décision le Sporting a saisi en urgence la commission d'appel de la DNCG, à qui il fournira dans les heures à venir les preuves comptables et bancaires du transfert réalisé de Ryad Boudebouz, explique le club.
Le milieu de terrain algérien avait rejoint Bastia il y a un an et demi en provenance de Sochaux pour un contrat de trois ans. Il a inscrit cinq buts en 34 matchs de L1 la saison dernière.
Boudebouz avait pris part au dernier match des Verts contre les Seychelles (4-0) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017.

MC Oran :

Nessakh prolonge pour deux saisons en attendant Bellabes

Le défenseur Chamseddine Nessakh a signé un nouveau contrat de deux saisons avec le MC Oran (Ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS auprès de la direction.
Outre l'opération de recrutement, le président du club Ahmed Belhadj dit "Baba" a prolongé pour certains de ses cadres en attendant le défenseur Farid Bellabes qui devra le faire mercredi, précise la même source. De son côté, l'attaquant de l'équipe des moins de 21 ans (U-21), Zakaria Benchaâ négociera avec le président du MCO pour un contrat en équipe première, après son retour où il se trouve en stage avec la sélection olympique.
Le MCO a assuré jusque-là l'arrivée de huit nouveaux joueurs : Moussi (US Chaouia), Ziad (CRB Ain Fekroun), El Ogbi (USM Bel-Abbès), Aich (AS Khroub), Bouhaniche (Deportivo Leganes/D3 Espagne), Benyahia (CA Batna), Alieu Darbo (FC Mosta/division 1 maltaise) et Hamza Demane (US Chaouia).
L'attaquant libyen Mohamed Zaâbia réintègre, lui, les rangs du MCO après avoir été prêté à l'Ittihad Tripoli en janvier dernier.
Les coéquipiers de Abdelmalek Merbah effectueront leur stage d'intersaison dans la région de Barcelone (Espagne) du 26 juillet au 6 août avec au menu deux matchs amicaux dont un face au nouveau promu en Liga, le Sporting Gijon.
Le club oranais entamera la prochaine saison footballistique en déplacement face au champion en titre l'ES Sétif, le week-end du 14 et 15 août.

AS Monaco :

Bahlouli s'engage pour cinq saisons

Le milieu offensif algérien de l'Olympique Lyon (Ligue 1) Farès Bahlouli, s'est engagé mardi pour un contrat de cinq saisons avec l'AS Monaco, a annoncé le site du magazine France Football.
Le joueur (20 ans), formé à Lyon, était vendredi à Monaco afin d'y passer des tests médicaux. Les deux clubs étaient d'accord depuis un petit moment sur les bases d'un transfert définitif évalué à un peu plus de 3 millions d'euros.
Il ne restait plus qu'au joueur et à l'ASM à s'entendre sur le salaire et la durée du contrat, ce qui est désormais chose faite.
Bahlouli, qui était sous contrat jusqu'en 2017 dans le Rhône, quitte donc l'OL sans jamais avoir réussi à s'y imposer, malgré un talent indéniable.
Bahlouli a pris part récemment au traditionnel tournoi international de Toulon avec l'équipe de France espoirs.
Le joueur aura le droit encore de choisir sa nationalité sportive tant entre la France ou l'Algérie.

AL-RAED :

Abdelkader Amrani entamera ses fonctions la semaine prochaine

■ Le technicien algérien Abdelkader Amrani dirigera sa première séance d'entraînement avec sa nouvelle formation d'Al-Raed (division 1 saoudienne de football) la semaine prochaine en vue des préparatifs pour la prochaine saison, rapporte la presse locale.
Amrani s'est engagé avec Al-Raed pour un contrat d'une saison. Il avait conduit la saison dernière le MO Béjaia (Ligue 1/Algérie) à une historique coupe d'Algérie et à une deuxième place au classement du championnat de Ligue 1.
Le club saoudien a enregistré l'arrivée cette semaine du milieu international tunisien Oussama Darragi. Darragi, qui a eu une première expérience de courte durée en Suisse il y a deux saisons rejoint ainsi l'entraîneur algérien.
Al-Raed a terminé la saison 2014-2015 à la 11e place au tableau du championnat avec 26 points, loin derrière Al-Nasr champion avec 64 points.

AL-ARABI :

Akram Djahnit au Koweït pour s'engager

■ Le milieu offensif de l'ES Sétif Akram Djahnit signera mercredi un contrat de deux saisons avec Al-Arabi (division 1 koweitienne), a appris l'APS mardi auprès de la direction du club sétifien.
Le joueur s'est envolé mardi pour le Koweït où une cérémonie sera organisée mercredi soir au cours de laquelle il sera présenté à la presse, précise la même source.
Djahnit (24 ans) rejoindra ainsi dans les rangs d'Al-Arabi l'ancien attaquant international algérien, Karim Matmour, qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons.
L'ESS, champion d'Algérie en titre, est en passe ainsi de concrétiser le transfert d'un deuxième joueur à l'étranger après le départ du capitaine Farid Mellouli signataire d'un contrat de deux saisons avec Al-Quadissia (Arabie Saoudite).
Par ailleurs, le virevoltant ailier El-Hadi Belameiri convoité par l'autre formation koweitienne du Koweït SC, devrait reporter son départ au prochain mercato hivernal, soit après la fin de la phase des poules de la Ligue des champions dont l'Entente est le tenant du trophée. Outre Mellouli et Djahnit, l'équipe sétifienne a enregistré le départ cet été d'autres cadres en l'occurrence Demmou et Lagraâ. Côté recrutement, l'Aigle Noir a engagé jusque présent trois joueurs: Tobal, Chenine, et Hachi, alors que la situation de Cherifi (USM Bel Abbes) n'es pas claire du moment qu'il serait encore lité avec l'équipe de "Mekerra".

RC RELIZANE:

Akrour et Moundji s'engagent en attendant Yalaoui

■ Les deux joueurs de l'O Médéa, Abdeldjabar Akrour et Fayçal Moundji ont signé chacun un contrat de deux ans au profit du RC Relizane, en attendant l'arrivée de Nabil Yalaoui qui attend son bon de sortie du CRB Ain Fekroun, a appris l'APS auprès de la direction du nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football.
Depuis la nomination de Hakim Bouhenni à la tête de la société par actions (SPA) du RCR la semaine passée, la direction du "Rapid" est passée à la vitesse supérieure en matière de recrutement en engageant plusieurs joueurs et en renouvelant les contrats de la plupart des cadres de l'effectif du précédent exercice.
Le RCR, qui retrouve l'élite après 25 ans passés dans les divisions inférieures, a également engagé un nouvel entraîneur en la personne de l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, qui succède à Abdelkrim Benyelles.

COPA AMERICA 2015

L'Argentine rejoint le Chili en finale

L'Argentine a composté son billet pour la finale de la Copa America 2015 où elle sera opposée au Chili, après avoir étrillé le Paraguay 6 à 1 en demi-finale, mardi. L'Albiceleste peut mettre fin samedi à une période de ving-deux années sans titre depuis sa victoire dans la Copa America 1993. Mais devant son public, le Chili espère remporter pour la première de son histoire la compétition-reine du football sud-américain, créée en 1916, après quatre finales perdues.

AfroBasket 2015 :

L'Algérie poursuit sa préparation en Slovénie

La sélection algérienne de basket-ball poursuit son programme de préparation pour l'AfroBasket-2015, prévu du 19 au 30 août en Tunisie, avec un stage pré-compétitif du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovénie, a-t-on appris auprès du coach national Ali Filali.

Le cinq algérien avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket, par un stage d'une semaine (24 au 30 juin) à Alger, où un travail de remise en forme a été effectué avant le déplacement en Slovénie.

"Nous sommes à moins de deux mois du début de la compétition, c'est la période la plus importante pour la préparation de l'équipe. Pour le stage à Zrece (Slovénie) nous allons axer notre travail sur l'aspect physique afin de pouvoir rivaliser avec les équipes africaines", a déclaré Filali l'APS.

"Nous avons également programmé deux matchs amicaux face à des clubs slovènes", a ajouté le coach national. Concernant l'effectif, Filali a retenu une liste de 15 joueurs, avec l'arrivée en sélection de deux nouveaux joueurs au poste de pivot, à savoir Amour Kamel et Abdelhamid Meheinda qui évoluent en France (Nationale 1).

"Notre groupe n'est pas encore au complet, nous devons faire face à plusieurs absences à l'image de Hocine Gaham et Samir Mokded qui font des essais dans des clubs espagnols et Mohamed Seddik qui doit se marier cet été", a souligné Filali. "J'espère que notre effectif sera au complet lors du prochain stage avec l'arrivée des joueurs professionnels et le retour des joueurs absents. Dès lors nous pourrons enfin établir notre liste définitive pour l'AfroBasket", a ajouté le coach national. Deux autres stages sont programmés avant l'Afrobasket-2015. Le premier du 20 au 25 juillet à Alger, avec deux matchs amicaux face au Mali les 25 et 27 juillet, alors que le 2e stage se déroulera du 7 au 14 août, en Turquie, avec un minimum de 3 matchs amicaux au programme, contre des sélections africaines qui seront, elles aussi, en préparation dans ce pays. A son retour à Alger, la sélection nationale bénéficiera de trois jours de repos avant de rallier la Tunisie pour l'AfroBasket qui débutera le 19 août.

Pour sa 16e participation à l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Handball:

Hichem Kaabache s'engage avec Istres Provence HB

Le pivot international algérien Hichem Kaabache (JSE Skikda) s'est engagé pour deux saisons avec Istres Provence HB, a annoncé mardi le club relégué en Pro D2 française de handball.

"Le solide Kaabache (1m92/95 kg) engagé pour deux saisons, apportera de nouvelles offensives et défensives au staff technique", a écrit Istres sur son site officiel.

Le joueur des Verts s'est illustré lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) organisée et remportée par l'Algérie.

Il était dans le groupe qui a participé au Mondial-2015 disputé à Doha.

Kaabache (25 ans) s'apprête à vivre sa première expérience à l'étranger et compenser le départ de Gonzalo Carou. Il devrait former la paire avec le jeune Thomas Tricaud.

Istres Provence HB conduit par l'entraîneur Gille Derot, a fortement remanié son effectif.

Jeux Africains-2015:

"Les pays africains doivent contribuer à la réussite des jeux"

L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) a appelé, par le biais de sa présidente Francine Mulumba, tous les Etats africains à se mobiliser en solidarité avec le Congo pour la réussite de l'organisation des 11ès Jeux africains, prévus du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville, rapporte le journal "les dépêches de Brazzaville".

" Tous les Etats africains doivent contribuer à la bonne réussite des 11es Jeux africains dits du cinquantenaire, à travers la mise à disposition du pays hôte, par exemple, des jeunes bilingues. Sur le plan technique, le continent africain dispose également des jeunes qui peuvent participer aux réflexions dans le cadre de ce grand rendez-vous de la jeunesse", a déclaré Francine Mulumba, exhortant les Pays africains à être solidaire avec le Congo et apporter leurs pierres à l'édifice.

L'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) est l'organe de coordination des organisations de jeunesse aux niveaux national, régional et continental en Afrique. Elle est l'agence consultative en matière de jeunesse de la Commission de l'Union Africaine et £uvre pour la concrétisation des idéaux et des stratégies de l'Union africaine, à travers notamment l'unité, la paix, la démocratie, le développement soutenu et l'intégration africaine.

Les Jeux africains (nom officiel), appelés aussi les Jeux panafricains, sont une compétition multisports disputée tous les quatre ans à l'échelon du continent africain. La première édition s'est tenue en 1965 à Brazzaville et reviennent ainsi après 50 ans.

Le Calendrier des Jeux africains 2015 propose 20 disciplines, en plus de deux en handisport et deux sports de démonstration.

L'Algérie participera avec une forte délégation composée de 500 personnes dont 400 athlètes.

Voici la discipline retenues pour les 11ès JA:

Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Boxe, Gymnastique, Cyclisme, Escrime, Football, Gymnastique, Halterophilie, Hand-ball, Judo, Karaté, Lutte, Natation, Pétanque, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, Volley-ball de plage, Handisports (athlétisme/powerlifting), et deux sports de démonstration: la Boxe des pharaons et le Nzango.

TAEKWONDO :

8 internationaux algériens en stage bloqué en Corée du Sud

■ Huit (8) internationaux algériens de taekwondo, dont 3 dames, seront en stage de préparation du 2 au 16 juillet à l'Université de Gyeonggi-do, dans la banlieue de Yongin en Corée du sud, a annoncé la Fédération algérienne de taekwondo.

"Après le stage, les athlètes se rendront dans la capitale Séoul, pour prendre part à certaines compétitions organisées sur place, dont le World Taekwondo Hanmadang" du 30 juillet au 2 août, a détaillé à l'APS le Directeur technique national (DTN) Samir Maiana.

De grands champions de la discipline, de différentes nationalités, seront présents à ces tournois, ce qui représente "une bonne chose pour les athlètes algériens" selon Maiana, car "la compétition, et surtout, le contact avec d'autres champions les aidera à se perfectionner".

Les huit athlètes concernés par ce stage sont : Youcef Khelfallah (-54 kg), Sofiane Merzouk (-68 kg), Ilyès Bellili (-74 kg) et Malek Bendaïkha (-80 kg) chez les messieurs, tandis que chez les dames, l'Algérie sera représentée par Camélia Damou (-57 kg), Sarah Dab (-62 kg) et Samia Zeggane (-67 kg).

"Environ 70% des frais de ce stage ont été pris en charge par Samsung, le nouveau sponsor de la fédération algérienne de taekwondo" a encore précisé Maiana.

GRAND PRIX FÉMININ DE VOLLEY D'ALGER :

"Une autre opportunité pour le six algérien de gagner en expérience"

■ La salle omnisport "chahid Tahar-Belakhdar" de Cheraga abrite du 3 au 5 juillet 2015, le Grand Prix féminin de volley-ball, groupe Q, qui permettra à la sélection algérienne d'améliorer davantage sa préparation aux prochains échéances, a indiqué le 1er vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

"C'est une compétition qui a son importance, comme les précédentes. Notre sélection vient de jouer un tournoi similaire très bénéfique à Taldyjorgan au Kazakhstan, et le rendez-vous d'Alger se veut une continuité dans la préparation effectuée jusque là et permettra au groupe de gagner encore en expérience", a déclaré à l'APS Mehdi Aberkane.

Le tournoi sera aussi une occasion pour les sélections participantes d'engranger des points supplémentaires afin d'améliorer leur classement mondial et rester également en compétition constante.

" La sélection féminine algérienne jouera ses matchs en soirée (22h10), en raison du ramadhan, ainsi que ses séances d'entraînements. Elle affrontera, respectivement l'Australie (qu'elle a déjà affronté à Kazakhstan), le Mexique et le Kenya contre laquelle elle avait perdu en finale du dernier championnat d'Afrique à Nairobi", a ajouté le premier vice-président de la FAVB.

Récemment lors de l'étape de Taldykorgan (Kazakhstan) du Grand Prix-2015, l'Algérie avait réussi l'exploit de battre l'Australie 3-0, alors qu'au Grand Prix-2014, elle avait réussi à gagner un set contre le Mexique et deux contre la Bulgarie.

Pour la capitaine de la sélection, Fatima-Zohra Oukazi, le tournoi de Taldykorgan a donné de la confiance au groupe, surtout avec le succès contre l'Australie, assurant que l'équipe " est prête pour le prochain tournoi d'Alger".

Selon les échos émanant de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), l'Australie est déjà présente en Algérie, puisque sa délégation a rallié Alger en compagnie de l'équipe nationale en provenance de Kazakhstan, alors que l'arrivée des délégations du Mexique et Kenya qui devraient arriver incessement.

L'équipe algérienne est hébergée à l'hôtel Dar Diaf de Cheraga, alors que les hôtes de l'Algérie seront logés à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui.

Programme du Grand Prix d'Alger :

Salle OMS de Cheraga :
Vendredi 3 juillet 2015:
17h10 : Mexique - Kenya
22h10 : Algérie - Australie

Samedi 4 juillet 2015:
17h10 : Australie - Kenya
22h10 : Algérie - Mexique

Dimanche 5 juillet 2015:
17h10 : Australie - Mexique
22h10 : Algérie - Kenya .

Page animée par Cylia Tassadit

Soupe au potiron

Ingrédients:
- 1 kg potiron
- 300 g de carottes
- 200 g d'oignons
- 200 g de poireaux
- Beurre
- 3 gousses d'ail
- 1 bouquet garni
- 40 cl de crème fraîche
- Sel

Préparation:
Tailler les légumes en gros dés. Les faire suer dans le beurre. Mouiller avec 1,5 l d'eau. Ajouter l'ail écrasé et le bouquet garni. Cuire 1 heure. Passer au moulin à légume ou au mixer. Ajouter la crème fraîche, et servir chaud.

Haricots verts à la coriandre

Ingrédients :
- 500g d'haricots verts
- 1 bouquet de coriandre
- 2 gousses d'ail
- 2 tomates
- 3 c. à. s d'huile d'olive
- 1 c. à. c de cumin
- 1 c. à. c de piment doux
- ¼ c. à. c de piment fort
- Sel

Préparation
Laver les haricots verts, couper les extrémités et les couper en deux. Plonger les haricots verts dans une casserole d'eau chaude salée, laisser cuire environ 10 minutes (ni trop cuits, ni trop croquants). Les égoutter. Faire chauffer dans une poêle l'huile d'olive. Ajouter les gousses d'ail râpées, les tomates râpées, la coriandre hachée très fine, cumin, piment doux et fort, sel. Laisser réduire pendant 2 minutes.Incorporer les haricots verts. Laisser cuire 3 minutes en remuant à l'aide d'une spatule en bois.

Chaussons à la viande hachée

Ingrédients

- La pâte
- 200g de farine
- 200g de blé dur
- 1 cuillère à soupe de beurre
- 1 œuf
- 1 sachet de levure pâtisserie
- 1 cuillère à soupe de levure boulangère
- 1 cuillère à soupe de sucre en poudre
- 2 cuillères à soupe de lait en poudre
- 1 cuillère à café de basilic sec
- Sel

La farce
- 500g de viande hachée
- 2 oignons coupés en cubes
- 50g d'olive noir coupé en morceaux
- 200g de fromage râpé
- 1/2 cuillère à café de basilic sec
- Sel, poivre

Préparation :
Mettre dans une jatte les farines, creuser un puits au centre, ajouter le beurre, le lait en poudre, le sucre, la levure pâtissière et la levure boulangère, l'œuf, le sel, basilic et incorporer petit à petit l'eau tiède et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et souple, couper la pâte en des petites boules de la taille d'une cerise, couvrir d'un linge et laisser-les reposer pendant 15 minutes. Préparer la farce, faire chauffer 1 cuillère à soupe d'huile et faire cuire l'oignon jusqu'à ce qu'il soit translucide, ajouter la viande haché et laisser cuire en remuant avec une cuillère en bois, saler et poivrer. Egoutter la farce dans une passoire, ajouter le fromage râpé, les olives noirs, basilic, bien mélanger. Etaler chaque boule de pâte sur un plan de travail fariné à l'aide d'un rouleau, couper-la en deux, poser une cuillère de farce sur la moitié de pâte puis replier en triangle en prenant soin de bien souder les bords en appuyant légèrement avec le dos d'une fourchette afin de les donner des effets décoratifs, continuer la même opération avec la pâte et la farce.Badigeonner les chaussons avec le jaune d'œuf et les faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Jus de petit lait aux fraises

Ingrédients :
- 1 litre de petit lait
- 200g de fraises
- Le sucre selon le mélange

Préparation :
Laver les fraises et équeuter-les, emballer-les dans des sacs à congélation et réserver au congélateur jusqu'à le moment d'utilisation. Mettre le petit lait dans un mixeur, ajouter les fraises congelés et le sucre selon le mélange et mixer l'ensemble.

COIN CUISINE

Salade de pomme de terre au cumin et coriandre

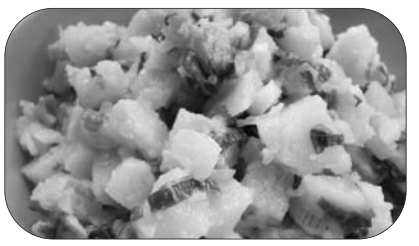

Ingrédients:
- 1 kg de pomme de terre à chair ferme
- 1 cuillère à café de cumin en poudre
- 1 citron
- 4 gousses d'ail
- 1 bouquet de coriandre fraîche
- 10 cl d'huile d'olive extra vierge
- sel, poivre

Préparation :
Eplucher et couper grossièrement les gousses d'ail. Presser le citron de manière à extraire tout le jus. Equeuter et hacher finement la coriandre. Eplucher les pommes de terres et les couper en gros morceaux de taille équivalente. Porter de l'eau à ébullition dans une grande casserole à feu vif. Ajouter les morceaux de pommes de terre et les morceaux d'ail. Laisser cuire pendant 15 à 20 minutes jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites mais encore bien fermes. Egoutter les pommes de terre et les remettre ensuite dans une grande casserole sur un feu moyen. Verser l'huile d'olive, le jus de citron, le cumin, la coriandre hachée et bien mélanger. Saler et poivrer selon vos préférences. Laisser 2 minutes sur le feu. Servir tiède ou froid.

Jus de Lait aux carottes

Ingrédients
- 1litre de lait
- 6 carottes
- 1 yaourt
- 7 cuillerées à soupe de sucre en poudre

***Préparation**
Laver et peler les carottes et râper-les avec une râpe à petits trou. Passer-les au mixer avec le lait, ajouter le yaourt et le sucre en poudre, mettre au frais pendant 1 heure.

Cookies

Ingrédients
- 85 g de sucre semoule
- 85 g de beurre
- 100 g à 150 g de pépites de chocolat
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vahiné
- 1 œuf
- 150 g de farine

***Préparation**
Faîtes ramollir le beurre puis mettez-le ainsi que le sucre dans un récipient et rajoutez-y l'oeuf et mélangez. Versez le sucre vahiné, la levure et mélangez. - Petit à petit, versez la farine tout en remuant afin que la pâte soit bien lisse et homogène, puis incorporez les pépites de chocolat. Sur une plaque de papier sulfurisé, faîtes des petits tas. Enfournez pendant 10 min, dès que les bords des cookies brunissent, retirez-les du four.

Mots fléchés N° 550

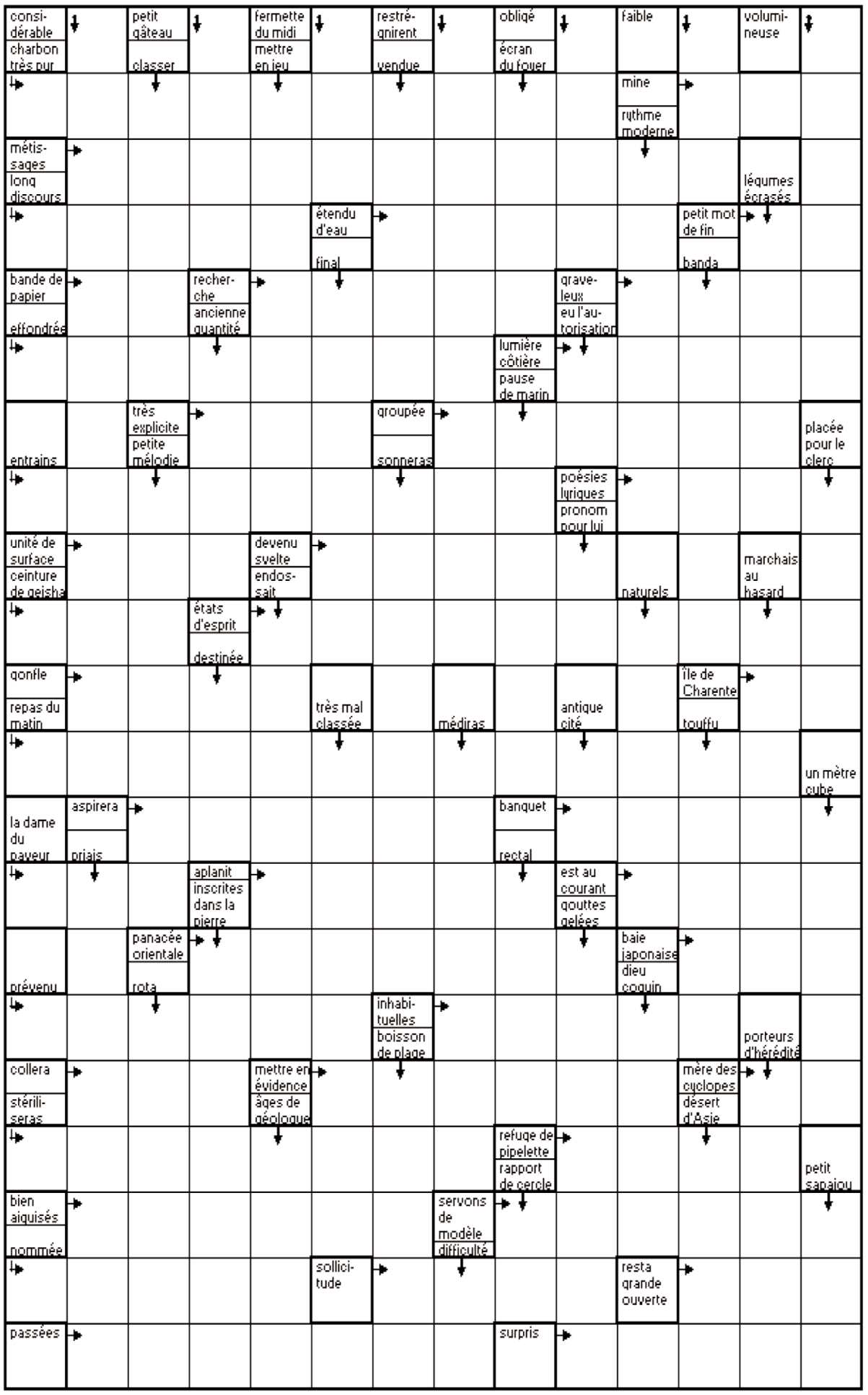

Sudoku N° 550

Compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9.

Le même chiffre ne doit se retrouver qu'une seule fois dans chacune des colonnes horizontales, verticales de même que dans chacune des boîtes de 9 cases tel qu'illustré.

		5	6		8	9		
1	8						7	2
3	2		1	5	7		4	8
7	3		8		4		5	9
9	6		5		3		2	4
8	9		3		6		1	5
6	5			8			9	7
		7	9		5	3		

Mots croisés N° 550

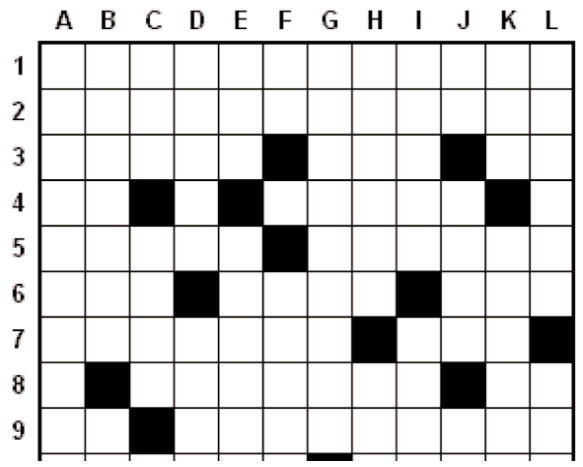

Horizontalement

1 - Chauve-souris commune
2 - Tendance à la domination
3 - Tour de bobine - Bienfaiteur égyptien - Elu sur l'agenda
4 - Il porte le numéro 77 - Immensité
5 - Habits de ballet - Met en conserve
6 - Mauvais sujet - Difforme - Eventualité
7 - Exécutera de nouveau - A faire trois fois
8 - Enchâssera - Renfort de oui
9 - Remarque abrégée - Mettrai au courant
10- Bonne raclée - Instinct de chasseur

Verticalement

A - Faisaient le tour du propriétaire
B - A contracter pour être plus à l'aise - Devoir de louveteau
C - Voile dans le vent - Ils mettent les balles à la hauteur
D - Etat d'Amérique - Filtre naturel
E - Temps de règne - Hirondelle de mer
F - Pouffé - Herbacée irritante
G - Réprimanderait
H - Insulaires - Massif marocain
I - Arbuste à fleurs parfumées - Monnaie d'Asie
J - Bourguignonne trés cruciverbiste - Une des perles de la côte -Chauffeur déifié
K - Oraganisation qui nous veut du bien - Piquai plusieurs fois
L - Impeccables - Composant d'atmosphère

SOLUTIONS SOLUTIONS SOLUTIONS SOLUTIONS

Mots croisés N° 549

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	R	A	D	I	S	I	A	Q	U	E
2	E	X	A	M	I	N	A	T	E	U	R	S
3	R	E	V	I	S	■	S	E	R	I	N	S
4	I	R	I	S	E	S	■	M	E	T	E	O
5	S	A	E	■	R	I	T	■	E	T	■	R
6	S	I	R	O	T	E	R	A	■	E	V	E
7	O	S	■	P	E	S	A	I	T	■	I	R
8	I	■	P	E	S	T	I	L	E	N	C	E
9	R	U	E	R	■	E	T	E	S	I	E	N
10	E	N	T	A	S	S	E	S	■	E	S	T

Mots fléchés N° 549

■	R	■	S	■	J	■	R	■	S	■	M	■	R
Z	E	Z	A	I	E	M	E	N	T	■	A	P	I
■	M	O	U	S	T	I	Q	U	A	I	R	E	S
H	A	N	T	E	■	L	U	I	S	■	I	R	E
■	R	E	E	R	A	■	E	R	E	I	N	T	E
L	I	S	■	A	R	E	T	E	■	L	A	I	■
■	A	■	U	N	I	T	E	■	R	E	I	N	E
A	G	I	T	■	S	I	■	V	I	S	■	E	N
■	E	C	I	M	E	R	A	I	T	■	A	N	S
I	S	O	L	E	R	A	I	T	■	A	C	T	E
■	■	N	I	D	■	G	E	R	E	R	■	E	R
C	H	E	T	I	V	E	■	A	N	T	E	■	R
■	A	■	E	R	E	■	A	S	S	I	S	T	E
A	R	C	■	A	S	T	I	■	U	S	A	I	■
■	M	E	R	I	T	E	R	A	I	T	■	A	R
P	O	P	O	T	I	N	■	S	T	E	R	N	E
■	N	E	T	■	G	U	E	P	E	■	A	■	B
L	I	S	E	R	E	■	X	I	■	P	I	E	U
■	S	■	R	A	S	S	I	R	A	I	E	N	T
R	E	P	A	S	■	U	L	E	M	A	■	T	A
■	E	S	S	A	R	T	E	■	E	F	F	E	T

Sudoku N ° 549

6	8	9	7	4	2	1	3	5
2	1	3	8	5	9	4	7	6
7	5	4	3	1	6	8	2	9
9	2	1	4	6	3	5	8	7
4	3	8	5	7	1	6	9	2
5	7	6	9	2	8	3	1	4
1	9	2	6	8	4	7	5	3
3	6	5	1	9	7	2	4	8
8	4	7	2	3	5	9	6	1

Aujourd'hui

11h30 Documentaire
12h30 Khousoussiat Min Aâlem
13h00 Journal Televisé
13h30 Hayati Aâdab
15h00 Long métrage animé
16h30 Spider-Man
18h00 Journal télévisé
18h35 Malaïbe Aâlem
20h00 Journal Televisé
20h50 Magazine du festival
22h30 Chants patriotiques

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre
13:00 : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Mortelle intention
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue à l'hôtel
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Tirage du Loto
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : MasterChef
21:45 : Revenge
23:30 : Flash

france 2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:05 : Météo des plages
09:06 : Dans quelle étagère
09:10 : Des jours et des vies
09:30 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:48 : Météo 2
13:50 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:40 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:44 : Parents mode d'emploi
20:45 : Rue de la formation
20:48 : Alcaline l'instant
20:49 : Le village préféré des Français
20:50 : Météo 2
20:55 : Météo des plages
20:56 : Carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 : Complément d'enquête
23:35 : Cold case, affaires classées

france 3

10:37 : Peanuts
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Un cas pour deux
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:25 : Un livre, un jour
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : De Gaulle 1940-1944, l'homme du destin
22:25 : Bir Hakeim 1942
23:25 : Météo
23:30 : Soir 3

CANAL+

09:15 : Homeland
10:05 : Homeland
10:50 : La cour de Babel
12:25 : La nouvelle édition
12:45 : La nouvelle édition,
14:05 : Blood Ties
16:08 : Filles d'aujourd'hui
16:10 : L'effet papillon
16:50 : Diplomatie
18:10 : Pendant ce temps...
18:12 : Pendant ce temps...
18:15 : Le Before du grand journal
18:45 : Le JT
19:05 : Le grand journal
20:05 : Le grand journal
20:25 : Le petit journal
21:00 : Gomorra
21:50 : Gomorra
22:35 : Spécial investigation
23:30 : L'oeil de Links
23:55 : Situation amoureuse : c'est compliqué

arte

10:30 : Cuisines des terroirs
11:00 : Escapade gourmande
11:20 : Le peuple des océans
12:05 : 360°-GEO
12:50 : X:enius
13:20 : Arte journal
13:35 : Quai des brumes
15:10 : Dans tes yeux
15:40 : Ports d'attache
16:30 : Torpillé à l'aube
17:20 : X:enius
17:50 : Curiosités animales
18:15 : Indochine sauvage
19:00 : Le voyage de la chouette harfang
19:45 : Arte journal
20:05 : 28 minutes
20:45 : Silex and the City
20:50 : Bad Lieutenant :
22:45 : Madame et ses flirts

M6

08:50 : M6 boutique
10:00 : Comment j'ai rencontré le prince charmant
11:45 : Dr Emily Owens
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Mes parents terribles
15:45 : Maria la battante
17:40 : Les rois du shopping
18:50 : En famille
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Bones
21:45 : Bones
22:40 : Bones

Sur TF1 - 20h55

MasterChef

Les douze candidats retenus la semaine dernière font leur entrée dans l'atelier, sous le regard de Yannick Delpech, Christian Etchebest et de Gilles Goujon. Ils commencent par s'affronter autour de deux produits courants : le poulet et les œufs. Les moins convaincants se retrouvent en test sous pression. Puis, sur la presqu'île de Quiberon (Morbihan), les autres préparent un menu typiquement breton...

Sur France 2 - 20h56

Carnets de voyage d'Envoyé spécial

Météo : un business au beau fixe. La météo est l'une des applications les plus consultées sur smartphone. Naguère, Météo-France occupait seul le terrain. Aujourd'hui, des start-up ont développé le concept de « business intelligence climatique », qui analyse comment les variations du climat affectent les entreprises • Zanzibar : un paradis en sursis ? Cette île de l'océan Indien attire de plus en plus de touristes. Des consortiums étrangers investissent les plages.

Sur M6 - 20h55

Bones

Des restes humains sont découverts dans une aire de jeux pour enfants. Il s'agirait de ceux d'un homme marié, âgé d'une vingtaine d'années, et déclaré disparu par son épouse deux jours plus tôt. Le défunt travaillait en tant que trader pour un fonds d'investissement et avait fait quelques placements malheureux ces dernières semaines.

(PAS DE) TEHLAB

- Tu crois vraiment que ça va marcher, cette idée qu'a eue le gouvernement d'imposer les paiements et les transactions par chèque ?
- A ton avis ?
- Nous ne sommes pas du tout imprégnés de cette culture. Le trabendisme fait force de loi chez nous. Même les " non-trabendistes " préfèrent la chkara pour mieux frauder le fisc.
- T'as raison. Et même si les mentalités devaient changer, ce dont je doute, il faudrait aussi que les banques évoluent, ce qui ne sera certainement pas le cas.
- T'as raison. Dire qu'on peut attendre jusqu'à une année avant de se faire délivrer un carnet de chèque !
- Je crains surtout le retour des émeutes, comme cela s'était passé en 2010-2011…
- Ayhouh !

M. A.

Coup de cœur, coup de gueule ?
Une seule adresse : moh_abdoun@yahoo.fr

Dix contrebandiers étrangers arrêtés

Pas moins de 10 contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés dans le courant de cette semaine à Djanet par un détachement de l'ANP, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, a indiqué le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. " Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Djanet (4ème région militaire) a appréhendé le 28 juin 2015, 10 contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un véhicule tout-terrain, 10 détecteurs de métaux, 2 groupes électrogènes et 2 téléphones portables ", a précisé la même source. Par ailleurs, " au niveau de la 2ème région militaire, les éléments des Gardes-frontières de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 7.080 litres destinée à la contrebande ", a-t-elle ajouté.

Le français Gemalto rafle la mise

Gemalto, groupe Franco-Hollandais, a remporté le marché des cartes d'identité Algérienne biométrique. Ce groupe rafle ainsi la mise, face à une concurrence pourtant très rude, puisque c'est également lui qui a décroché le contrat lié au passeport biométrique et, avant cela, de la carte Chifa, délivrée par les différentes caisses de sécurité sociale.

Mieux vaut en rire...

La Russie comprend la Grèce et la politique de son premier ministre, Alexis Tsipras et espère que Bruxelles évitera un scénario aux conséquences néfastes pour ce pays ", Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères.

Un minimum d'humanisme et de patriotisme permettrait de comprendre cette position, mais aussi et surtout de l'applaudir et de la soutenir.

" L'Etat algérien peut résister de façon durable aux pressions extérieures visant à entraîner l'ANP dans des guerres fabriquées, et ce à travers la consolidation du front intérieur ", Louisa Hanoune, secrétaire générale du PT.

Le danger n'en est pas moins là, de plus en plus menaçant…

Graves révélations sur le complot contre la Syrie

Le site lanceur d'alerte WikiLeaks annonce que des documents ayant fuité des ministères saoudiens révèlent que l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie ont conclu une entente secrète il y a trois ans pour renverser le gouvernement syrien. Le fondateur de WikiLeaks Julian Assange a déclaré ce dimanche à la chaîne de télévision russe Rossiya-1 que les États-Unis, la France, et la Grande-Bretagne ont également été impliqués dans l'accord secret en 2012. Il a ajouté que des alliés de Washington au Moyen-Orient, tels que Riyad, ont agi de manière plus agressive, allant même à l'encontre des directives des États-Unis. WikiLeaks a commencé début Juin à publier des centaines de milliers de documents diplomatiques et gouvernementaux, parmi lesquels des rapports internes des organisations et des communications du gouvernement saoudien entre les ambassades du pays à travers le monde. Le site de la transparence a obtenu des

communications par e-mail entre le ministère des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite et d'autres pays.WikiLeaks a annoncé qu'il avait déjà publié plus de 60.000 documents saoudiens sur son site Internet, la plupart d'entre eux en arabe. La Syrie est en proie à une crise meurtrière depuis 2011 avec plus de 230.000 morts et des millions de blessés jusqu'ici dans le fléau. Les États-Unis et ses alliés apportent leur soutien aux militants de défense contre les forces du gouvernement syrien. Des rapports classifiés provenant de nombreuses institutions saoudiennes, y compris le Ministère de l'Intérieur et les Services de Renseignements Généraux du Royaume, figurent parmi les documents publiés.

TRIBUNE Des Lecteurs
Quotidien national d'information

Quotidien national d'information

Edité par la EURL Grinish Media Edition
au Capital de 100 000 DA

Directeur de la publication
Mohamed Abdoun
Tel / fax : 021 71 67 60

Administration & finance :
Adresse : 11, Rue Abane Ramdane - Alger Centre
Tel / fax : 021 71 65 74
Standard : 021 71 65 76 / 021 71 67 80

Site web : www.Tribunelecteurs.com
E-mail : *redactionlecteurs@yahoo.fr*

Publicité
Tel / fax : 021 71 65 74
Tel / fax : 021 71 67 60

Bureau régional d'Oran
08 Rue Belhendouz abdelkader
ex rue de la remonte.
Tél / Fax : 041 33 66 13

Bureau de Mostaganem
Cité des 39 logements. Mostaganem
Tél : 0552 90 16 45

Bureau de Tizi-Ouzou
Tél.0551 97 32 08

Bureau de Béjaïa
Tél.0698 95 36 26

Bureau de Chlef
Tél.0773 71 99 37

ANEP :
1, avenue pasteur, Alger
Tél : 021 73 76 78 / 021 73 71 28

ANEP ORAN :
12, rue des frères affane
Tél : 041 40 58 31 / 041 33 55 60

Impression :
Ouest : SIO
Centre : SIA

Diffusion :
Ouest : SDPO
Centre : NMA
Est : AMP

Tout document remis, envoyé ou transmis électroniquement à la rédaction ne saurait faire l'objet d'aucune réclamation.

Oran

Séisme de magnitude 3,1

• Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 21h33 mn à Gdyel (Oran), indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au nord-ouest de Gdyel (Oran), précise la même source.

TRIBUNE Des Lecteurs

Quotidien national d'information

7ÈME ANNÉE - N° 1929 - JEUDI 2 JUILLET 2015 - PRIX 10 DA.

COMMENT-TAIRE

Mohamed Abdoun

Télé-rorisme

- Miloud Chorfi, le président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, grassement payé soit dit en passant, a sévèrement et verbalement averti la chaîne télévisée KBC.
- Je pense qu'il a raison. Quand même, c'est horrible ces caméras cachés qui font ouvertement l'apologie du terrorisme, ou qui invitent des intégristes prêts à s'acoquiner (si ce n'est déjà le cas) avec les monstres Tiranausorus Rex de l'EI.
- Mais non, t'y es pas du tout. C'est chaines, ce sont Echourouk, Ennahar et une autre je crois. Le ministère de la Communication s'est chargé de les tancer, menaçant même de recourir à tous les moyens légaux afin de mettre un terme à leur nuisance.
- Ok. Et que reproche Chorfi à KBC ?
- De diffuser des émissions satiriques et critiques envers le pouvoir.
- Attends, t'es sérieux là ?
- J'ai lu ça dans une dépêche APS reprenant un communiqué du truc que préside Chorfi. Donc, oui, j'en suis sur.
- Dis, le mec ne sait pas qu'en agissant comme ça, il caricature lui-même cette autorité ? KBC n'aura même pas besoin d'en rajouter.

" C'était un temps déraisonnable / On avait mis les morts à table / On faisait des châteaux de sable / Tout changeait de pôle et d'épaule / La pièce était tellement drôle / Moi si j'y tenais mal mon rôle / C'était de n'y comprendre rien "

Louis Aragon

- Peut-être que Chorfi était jaloux de ne pas avoir été choisi par ses émissions, et qu'il a ainsi décidé de s'y inviter d'autorité.
- C'est une poste qui mérite d'être creusée.
- T'as raison. Dans ce cas au moins on ne sera pas obligés de conclure que cette Autorité est entre de très mauvaises mains et qu'elle fait dans les deux poids et deux mesures.
- C'est bien quand même de prendre le parti d'en rire.
- Et même de se dire que l'avertissement verbal de Chorfi lancé à KBC faisait peut-être partie d'une " caméra cachée " concoctée par Echourouk ou Ennahar.
- Ali Djerri, le patron de KBC n'a pas dû apprécier la plaisanterie.
- Pas plus qu'un Madjid Bouguerra, yeux bandés, à genoux, à deux doigts d'être exécuté par des terroristes de l'EI.
- Oui, mais pour Madjid Bouguerra c'était une caméra caché. Ils l'ont pas vraiment zigouillé. Ils nous ont juste montré et appris comment faire.
- Mais pour KBC c'était pas sérieux. C'était juste une caméra cachée.
- Finalement, je commence à avoir de sérieux doutes.
- Ayhouh !

M.A.

Droits de l'Homme au Maroc

DANGEREUSE RÉGRESSION

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) a dénoncé mardi une "dangereuse régression" des droits humains au Maroc, mettant l'accent sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes.

Selon un rapport de l'AMDH dont l'APS a obtenu une copie, le Maroc connaît une "dangereuse régression" en termes de libertés et des droits fondamentaux dans le royaume. Le document analyse "de fond en comble" la situation des droits humains au Maroc, "cristallisant surtout l'attention sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes", soulignant que " 5 peines de mort ont été prononcées durant l'année 2014". En outre, l'AMDH a listé "plus de 251 cas" de détention politique. Pour ce qui est de la situation des libertés publiques (droit d'association, droit de rassemblement, liberté de la presse) au Maroc, l'association a souligné qu'elle s'est caractérisée par "des violations et une dangereuse régression", affirmant que plusieurs "procès parodiques" ont été intentés contre des journalistes, alors que "des lignes rouges ont été imposées aux libertés d'expression et de la presse" et "plusieurs journalistes et défenseurs des droits humains ont été condamnés". Cette situation, a souligné l'AMDH, "explique entre autres les mauvaises places qu'occupe le Maroc dans les classements de Reporters Sans Frontières (136ème) et Freedom House (147ème) sur la liberté de presse. En outre, quelques 85 interdictions d'activités ont été prononcées contre l'AMDH entre juillet 2014 et juin 2015", a dénoncé l'association. S'agissant de la situation carcérale, le tableau est tout aussi noir selon l'association. "Outre la torture, la violence et les mauvaises conditions de détention", le rapport indique que "plus d'une trentaine de cas de grève de la faim ont été notées en 2014 dans des prisons marocaines. Pire, ces grèves ont causé 3 décès sur un total de 14 personnes mortes en prison en 2014." Le rapport revient également sur la situation des femmes au Maroc, notant que "le projet de loi relatif à la création d'une instance de la parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination dont la date butoir pour sa parution a été fixée pour fin 2013 n'a pas encore vu le jour". L'AMDH s'est dite étonnée aussi du recul du nombre de femmes au parlement, ce qui "constitue une preuve que la parité est loin dÆêtre établie". Sur la violence faite aux femmes, l'association a rappelé que "le projet de loi relatif à la lutte contre la violence à l'égard des femmes qui devait paraître fin 2013 n'a pas vu le jour". Au sujet des petites bonnes, l'AMDH a fustigé le projet de loi autorisant le travail des enfants dès 16 ans au lieu de 18 ans. Différents constats qui font que le Maroc "continue à occuper un rang peu reluisant dans le domaine des disparités en matière de genre (129 sur 136 pays durant les trois dernières années)", a analysé le rapport. Par ailleurs, le bilan montre que les droits des personnes en situation d'handicap, surtout en matière de droits économiques et sociaux, sont encore hors d'atteinte.

R.N.

ATTENTATS SIMULTANÉS CONTRE DES POSITIONS DE L'ARMÉE ÉGYPTIENNE

Une vingtaine de soldats tués

Au moins 20 personnes ont été tuées hier dans des attaques contre l'armée égyptienne dans le Sinaï, selon un nouveau bilan communiqué par le site internet du quotidien étatique Al-Ahram. Un bilan précédent faisait état de 15 soldats tués. Dans l'une des attaques, menée avec une voiture piégée contre un check-point de l'armée à l'est de la localité d'Al-Arich, au moins 15 soldats ont péri, avait affirmé auparavant un responsable de la sécurité. Il avait ajouté que quatre autres attaques avaient été lancées simultanément contre quatre barrages routiers de l'armée dans le secteur et des affrontements ont lieu entre soldats et assaillants. Ces attaques ont été revendiquées par l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech), selon des médias.

Athènes a fait défaut sur sa dette vis-à-vis du FMI

Sale temps pour la zone euro

● Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mardi que la Grèce a fait défaut sur sa dette vis-à-vis de son institution en n'honorant pas un remboursement de 1,5 milliard d'euros dû mardi. Athènes devient ainsi le premier pays développé à accumuler des arriérés de paiement vis-à-vis du FMI et n'a désormais plus accès aux ressources financières de l'institution qui, de son côté, essuie le plus grand défaut de son histoire. Le FMI en a pris acte dans un très laconique communiqué, ajoutant également que son conseil d'administration, qui représente les 188 Etats-membres, en avait été informé. "Je confirme que le remboursement (...) dû au FMI par la Grèce aujourd'hui n'a pas été reçu", a indiqué le porte-parole du FMI Gerry Rice dans le communiqué. A court de liquidités, la Grèce avait prévenu mardi qu'elle ne rembourserait pas le FMI, qui a participé aux côtés des Européens aux deux plans de sauvetage du pays assortis d'une cure d'austérité drastique. Mais le pays avait toutefois fait mardi une ultime demande au FMI pour obtenir in extremis un délai. Le conseil d'administration du Fonds en a été informé mardi et a commencé à l'étudier, selon une source proche du dossier, mais devra se réunir ultérieurement pour l'approuver ou non. Le conseil d'administration se réunira "en temps utile", a précisé M. Rice, sans donner plus de détails. Athènes devra donc désormais se passer de l'argent de ses créanciers publics puisque le volet européen du plan de sauvetage a par ailleurs expiré mardi et ne devra plus sa survie financière qu'à l'aide d'urgence fournie à ses banques par la Banque centrale européenne. Cet incident de paiement constitue également un sérieux revers pour la crédibilité du FMI, qui n'avait plus enregistré de défaut de paiement depuis 2001 avec le Zimbabwe et qui a accordé à la Grèce le plus grand prêt de son histoire. Encore récemment, le Fonds disait s'attendre à ce qu'Athènes honore ses engagements financiers. Début juin, sa directrice générale Christine Lagarde se raccrochait aux assurances du Premier ministre grec Alexis Tsipras l'invitant à ne "pas s'inquiéter". Les mésaventures du FMI avec la Grèce ne sont toutefois pas finies. Le pays doit au total virer 5,4 milliards d'euros dans les caisses du Fonds cette année sur une dette totale de quelque 21 milliards d'euros. Le prochain paiement de 284 millions d'euros est dû pour le 1er août.

Mieux vaut en rire